

Définition d'une solution de photogrammétrie par drone aérien: cahier des charges et protocoles de validation

Vincent Chatelon

▶ To cite this version:

Vincent Chatelon. Définition d'une solution de photogrammétrie par drone aérien : cahier des charges et protocoles de validation. Sciences de l'ingénieur [physics]. 2014. dumas-01334037

HAL Id: dumas-01334037 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01334037

Submitted on 13 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS ÉCOLE SUPÉRIEUR DES GÉOMÈTRES ET TOPOGRAPHES

MÉMOIRE

présenté en vue d'obtenir

le Diplôme d'Ingénieur CNAM

SPÉCIALITÉ : Géomètre et Topographe

par

Vincent CHATELON

Définition d'une Solution de Photogrammétrie par Drone Aérien

Cahier des Charges et Protocoles de Validation

Soutenu le Mercredi 9 Juillet 2014

JURY

PRÉSIDENT : M. Laurent POLIDORI

Directeur de l'ESGT, Professeur

MEMBRES: M. Jean-François BAUDET

M. José CALI

Maitre de Stage Co-Maitre de Stage Professeur référent

Mme Elisabeth SIMONETTO M. Mathieu BONNEFOND

Enseignant

M. Philippe DESCHAMPS
M. Bertrand WARIN





CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS ÉCOLE SUPÉRIEUR DES GÉOMÈTRES ET TOPOGRAPHES

MÉMOIRE

présenté en vue d'obtenir

le Diplôme d'Ingénieur CNAM

SPÉCIALITÉ : Géomètre et Topographe

par

Vincent CHATELON

Définition d'une Solution de Photogrammétrie par Drone Aérien Cahier des Charges et Protocoles de Validation

Soutenu le Mercredi 9 Juillet 2014

JURY

PRÉSIDENT : M. Laurent POLIDORI Directeur de l'ESGT, Professeur

MEMBRES : M. Jean-François BAUDET Maitre de Stage

M. Bertrand WARIN

M. José CALI Co-Maitre de Stage

Mme Elisabeth SIMONETTO Professeur référent

M. Mathieu BONNEFOND Enseignant

M. Philippe DESCHAMPS

Remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement monsieur Jean-François BAUDET, mon maître de stage pour la confiance et le soutien qu'il m'a apporté dans le cadre de ce stage, ainsi que mes collègues Olivier, Clément, Etienne et Vincent pour leur bonne humeur et leur aide chaque fois que nécessaire.

Je remercie également tous les professeurs qui auront su me soutenir ou m'aider durant ce stage effectué dans un contexte délicat, particulièrement M. José CALI qui m'aura reçu plusieurs fois et dont les nombreuses relectures m'auront été fortes utiles. Je remercie Mme Simonetto, mon professeur référent, pour ses encouragements. Enfin, M. Laurent POLIDORI qui m'aura gentiment reçu et pour son soutient lors des moments difficiles de mon stage.

Je tiens à remercier mes parents et grands-parents qui me supportent et m'apportent un soutien et une attention constants et très précieux.

Enfin, à toutes les personnes, famille, amis, connaissances, qui m'auront soutenu, de près ou de loin, dans l'élaboration de ce mémoire et sans lesquels je n'aurai sans doute pas pu mener à bien l'achèvement de ce travail. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance!

好好学习, 天天向上!1

¹ "Hao hao xuexi, tian tian xiang shang": Proverbe Chinois, très célèbre en Chine. Intraduisible littéralement, son sens, en Français, serait proche de "Bien étudier, jour après jour, est la garantie d'une vie enrichissante".

Liste des Abréviations, Sigles et Anglicismes :

	Littéral	Définition/traduction
aperture	Ouverture	Caractéristique de la prise de vue : diamètre du diaphragme (mm)
APN	Appareil Photographique Numérique	
càd	c'est-à-dire	
DGAC	Direction Générale de l'Aviation Civile	
DGPS	Differential GPS (GNSS)	méthode de calcul de coordonnées GNSS par double différences
DOP	Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision
DSM	Digital Surface Model	cf MNS
FPV	First Person View	Vol en Immersion
GCP	Ground Control Point	Point de Contrôle Sol
GDOP	Global Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision globale
GIS	Geographic Information System	Système d'Information Géographique (cf 'SIG')
GLONASS	Global'naya Navigatsionnaya Sputnikovaya Sistema	Système de navigation satellitaires Russe
GNSS	Global Navigation Satellite System	Système de Navigation Mondial par Satellite
GPS	Global Positioning System (GNSS)	Système de Positionnement Mondial : constellation de satellites de navigation des E-U
GSD	Ground Sampling Distance	Résolution : dimension d'un pixel au sol
HDOP	Horizontal Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision horizontale
IMU	Inertial Measurement Unit	Centrale inertielle
INS	Inertial Navigation System	Centrale inertielle
IRS	Inertial Reference System	Centrale inertielle
ISO (Sensibility)	International Organization for Standardization	"Sensibilité ISO" = Caractéristique de la prise de vue : sensibilité lumineuse du capteur
MNS	Modèle Numérique de Surface	Sensibilité 150° - Caracteristique de la prise de vue : sensibilité familieuse du capiteur
MNT	Modèle Numérique de Terrain	
NPPK	Network Post Processing Kinematic	Post-traitement Cinématique en Réseau (méthode de calcul de positionnement GNSS)
NRTK	Network Real Time Kinematic	Cinématique temps réel en réseau (méthode de calcul de positionnement GNSS)
offsets	Compensations	Chematique temps reel en reseau (methode de calcul de positionnement divisa)
overlap	recouvrement	taux de recouvrement entre les clichés et les bandes
PDOP	Position Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision de position
pix	pixel	· · · · ·
PPA	Point Principal d'Autocollimation	unité élémentaire d'une image numérique ou d'un capteur Projection orthogonal du contre entique de la caméra cur con plan image.
PPK	·	Projection orthogonal du centre optique de la caméra sur son plan i mage
PPP	Post Processing Kinematic	Post-traitement Cinématique (méthode de calcul de positionnement GNSS) méthode GNSS de détermination de coordonnées (Positionnement de point précis)
PPP	Precise Point Positionning (GNSS)	
	Point Principal de Perspective	Point correspondant au centre optique de l'ensemble de l'optique de la caméra
RBF	Réseau de Base Français	coefficiente d'affaiblireamant de la médicien relative (càd contra récontaur mobile et cabasa)
	Relative Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision relative (càd : entre récepteur mobile et sa base)
RGF	Réseau Géodésique Français	
RGP	Réseau GNSS Permanent	
RINEX	Receiver Independent Exchange Format	format d'échange indépendant pour les données d'observation brutes GNSS
RRF	Réseau de Référence Français	
RTK	Real Time Kinematic	Cinématique temps réel (méthode de calcul de positionnement GNSS)
SBAS	Satellite-Based Augmentation System (GNSS)	Système d'augmentation de performances basé sur les satellites
Shutter (speed)	Obturateur (vitesse de l')	Caractéristique de la prise de vue : durée d'ouverture de l'obturateur (s)
SIG	Système d'Information Géographique	Ensemble de couches de données géo-référencées
TDOP	Temporal Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision Temporelle
to offset	Compenser	
UAS	Unmanned Areal System	Système Aérien sans Pilote embarqué
UAV	Unmanned Aerial Vehicle	Sigle militaire du drone (Véhicule Aérien sans Pilote embarqué)
UERE	User Equivalent Range Error	Erreur théorique de mesure de distance
VDOP	Vertical Dilution Of Precision (GNSS)	coefficients d'affaiblissement de la précision verticale
VTOL	Vertical Take Off and Landing	Décollage et Atterrissage Vertical
WAAS	Wide Area Augmentation System (GNSS)	Système d'aide à la navigation GPS
WGS 84	World Geodetic System (GNSS)	Système Géodésique mondial, mise à jour de 1984

Glossaire

<u>Aérotriangulation</u>: définit la position et l'orientation du capteur et de l'ensemble optique au moment de la prise de vue.

<u>Base photogrammétrique (B)</u>: Distance (m) entre 2 sommets de prises de vue successives. Peut aussi s'exprimer en pourcentage par rapport à l'emprise du cliché au sol.

<u>Corrélation</u>: assemblage des clichés les uns par rapport aux autres par calcul de coefficients de corrélation permettant d'effectuer les transformations géométriques des images et de les assembler entres elles.

Ortho-photo : Photographie corrigée des déformations géométriques dues à la déformation optique, à l'effet de perspective de la prise de vue et au relief. La géométrie d'une ortho-photo est celle d'une carte.

<u>Point d'appui :</u> « point » du sol, visible sur un ou plusieurs clichés, et dont les coordonnées terrain sont connues.

<u>Point homologue</u>: élément visible sur plusieurs clichés et correspondant au même élément sur le terrain.

Recouvrement (Rlo et Rla): portion d'un cliché dont l'emprise au sol est identique à un autre, par rapport à l'emprise totale. Il existe 2 types de recouvrements: longitudinal (entre 2 clichés successifs) et latéral ou « inter-bandes » (entre 2 bandes contigües). Ils peuvent s'exprimer en distance (m) ou en pourcentage et leur valeur vaut: Rlo = 1-B;

Rla = Emprise latérale du cliché - Distance interbandes

Résolution (R): taille de la projection d'un pixel au sol:

$$R = \frac{taille \ d'un \ photosite}{distance \ focale \ (F)} * hauteur \ terrain \ (H)$$

Vitesse de finesse maximale : vitesse, d'un aéronef à voilure fixe, pour laquelle le rapport

taux de chute vitesse horizontale est minimum lorsque l'aéronef plane (moteur coupé). Le taux de chute est la vitesse verticale de descente. Concrètement cela correspond à la pente minimale du vecteur ayant une panne moteur et donc à la vitesse où il consommera le moins et sera le plus efficace.

Table des matières

Re	merciem	ents	5
Lis	te des Al	bréviations, Sigles et Anglicismes :	6
ıaı	oie des n	natières	ð
Int	roductio	n:	10
ı	GENER/	ALITE SUR LE MONDE DU DRONE :	12
	I.1 L	'Aeromodelisme, definition :	12
	1.2 U	Jn peu de Technique :	
	1.2.1	Moteur brushless et contrôleur associé :	
	1.2.2	Batterie Lithium-ion-polymère :	
	1.2.3	Couple émetteur/récepteur, télémétrie et vol immersif :	
	1.2.4	Forme du drone :	
		REGLEMENTATION:	
	1.4 B	BILAN: CONCEPTION DU VECTEUR	
	1.4.1	Test en soufflerie de la chaine de propulsion	
	1.4.2	Caractéristiques de forme, dimensionnement, masse :	
	1.4.3	Contrôle des données de vol en temps réel :	
II		RATION DU CAHIER DES CHARGES	
		A PHOTOGRAMMETRIE COURANTE : PARAMETRES ET RESULTATS ATTENDUS	
		APPORTS ET CONTRAINTES DU GEOREFERENCEMENT DIRECT	
		APPORTS ET CONTRAINTES DU GEOREFERENCEMENT DIRECT	
	II.4.1		
	11.4.2	Localisation - le récepteur GNSS :	
	11.4.3	Orientation - la centrale inertielle :	
		CHOIX ET JUSTIFICATION DE L'INSTRUMENTATION	
	II.5.1	Appareil Photographique - Caractéristiques et Performances :	
	11.5.2	GNSS : méthodologie employée et choix du matériel	
	11.5.3		

Ш	P _{RO}	TOCOLES EXPERIMENTAUX DE VALIDATION DE L'INSTRUMENTATION	40
	III.1	L'Appareil Photographique Numerique	40
	III.	1.1 Réalisation d'un mur de calibration :	41
	III.	1.2 Logiciel de calibration retenu, méthodologie et résultats :	42
	III.	1.3 Conclusion : validation et limitation de l'APN	43
	III.2	SOLUTION GNSS:	45
	III.	2.1 Création d'une zone de test, grandeur nature :	45
	III.	2.2 Point géodésique : Réseau de Base Français (RBF)	46
		2.3 Création d'un réseau de calibration de la solution dronistique : levé GNSS par n	
		2.4 Et le PPP, pourquoi pas ?	
	III.3	CALIBRATION DE LA SOLUTION DRONE, PROTOCOLES A REALISER:	48
	III.	3.1 Vérification de fonctionnement de l'instrumentation :	48
	III.	3.2 Calibration automatique en conditions réelles de vol :	49
IV	VAL	IDATION DE LA SOLUTION METIER DRONE TOPO	<u>50</u>
	IV.1	PROGRAMMATION DE MISSION ET INTERFACE DE CONTROLE :	50
	IV.2	Survol automatique de la zone de points de controle :	50
	IV.3	POST-TRAITEMENT GNSS ET PHOTOGRAMMETRIQUE - DETERMINATION DE LA PREC	CISION 52
Con	clusio	on	53
Bibl	iogra	phie	54
Tab	le des	s annexes	56
Liste	e des	figures	79
Lict	a dac	tableaux	20

Introduction:

Le Travail de Fin d'Études (TFE), dont ce mémoire est issu, est effectué dans le cadre de la troisième et dernière année d'études à l'ESGT. Il vient en achèvement du cursus d'ingénieur et permet de mettre ses connaissances au service d'une entreprise au cours d'un stage de recherche thématique sur 5 mois. Le thème de mon stage est ainsi la définition d'une solution de photogrammétrie par drone ne nécessitant pas l'utilisation de points d'appui au sol et la conception du protocole d'exploitation pour l'entreprise Hélicéo.



Figure 1 : Bâtiment des locaux Hélicéo (sources : http://www.mobiapps.fr)

Hélicéo est une start-up Nantaise créée officiellement le 18 Mars 2014 qui a pour objectif de concevoir, réaliser et vendre des drones de photogrammétrie aérienne de qualité professionnelle. Cette entreprise est basée au Nord de Nantes, dans le quartier de la Chantrerie, au sein d'un groupement de sociétés innovantes, le Hub-Creatic. Le projet est le fruit de plus d'une année de réflexion et d'étude de la part de son créateur Jean-François BAUDET, qui a voulu pousser l'exploitation des nouvelles technologies et les possibilités des drones, pour les mettre au service du géomètre-topographe (GT). En effet, en concevant un appareil performant capable d'effectuer des relevés photogrammétriques de précision centimétrique, l'apport d'Hélicéo pour le monde de la topographie, par rapport à la photogrammétrie classique, est principalement de trois ordres. Tout d'abord la possibilité d'être entièrement autonome en fournissant une chaine de solution métier complète qui va de la préparation du plan de vol au rendu photogrammétrique (stéréoscopie, nuage de points, ortho-photo, etc...) en passant par la réalisation des prises de vue et leur exploitation. Ensuite, de pouvoir fournir un rendu photogrammétrique complet de précision élevée et quantifiable grâce à des procédures simples et intuitives mais surtout complètes et précises, le tout sans nécessiter le besoin de points d'appui au sol.

Enfin, concernant la partie matérielle, le drone possède un concept novateur : permettre le décollage et l'atterrissage vertical sur un vecteur à voilure fixe, permettant ainsi d'élargir son champ d'exploitation à la quasi-totalité des besoins existants tout en fiabilisant le produit, réduisant par là même le coût d'exploitation global.



Figure 2 : Équipe Hélicéo - Mai 2014 -

Le présent mémoire, exposera dans un premier temps une introduction au monde technique du modélisme permettant ainsi au lecteur, potentiel utilisateur, de comprendre les notions de bases de fonctionnement et de conception du vecteur drone ainsi que la partie réglementaire indissociable. Ensuite seront présentées les techniques principales et l'instrumentation nécessaire à la photogrammétrie, puis la justification du choix des différents éléments. Après quoi des procédures de tests permettant la validation de cette instrumentation seront proposées, de même que des procédures permettant la mise en évidence de leurs qualité et précision. Enfin, si dans le contexte de début d'entreprise qui nous concerne, le vecteur peut être réalisé ainsi que toute l'instrumentation choisie acquise, nous pousserons l'analyse jusqu'au test final de la solution globale et la détermination de sa précision. Sinon nous nous limiterons à exposer, en fin de ce rapport, les protocoles nécessaires à suivre afin de valider la précision de la solution.

I Généralité sur le Monde du Drone :

I.1 L'Aéromodélisme, définition :

Le modélisme est le monde de la maquette (exposition) et du modèle réduit. L'aéromodélisme est une forme de modélisme aérien qui s'est développé en parallèle avec l'aviation. Grâce à l'électronique, ces appareils ont pu être également guidés à distance à l'aide d'un système de radiocommande. Ainsi il était possible d'obtenir un concept de pilotage



Figure 3 : Avion bi-moteur radiocommandé (sources : libertebonhomme.fr)

réaliste et ressemblant aux modèles réels, rendant ainsi la conception et le pilotage accessible à la plupart des passionnés.



Figure 4 : Hélicoptère radiocommandé à moteur thermique (sources : http://www.vrhc.co.uk)

Historiquement l'essentiel des modèles étaient divisés en deux branches distinctes : les modèles de type avion (voir cidessus, figure 3) qui ont une voilure (les ailes) dite "fixe" et ceux de type hélicoptère (illustration ci-contre : figure 4) à voilure dite

"tournante" (les pales).

Parallèlement à cela, les militaires ont travaillé sur des concepts de drones grandeur nature, qui sont des modèles de type avion pour la plupart, dont la caractéristique principale était d'être piloté à distance et non par une personne à bord, pour effectuer des missions sensibles, potentiellement à risque.

Les progrès électroniques de ces dernières années ont permis d'améliorer notablement les techniques de commande par onde, d'élargir les possibilités, de simplifier le pilotage (système de stabilisation et d'aide au pilotage embarqué) et surtout de réduire les coûts, rendant accessible l'activité au plus grand nombre. Aujourd'hui, le drone est une nouvelle branche de l'aéromodélisme orienté tout public! C'est partant de cette base, que des drones professionnels se développent afin d'effectuer des opérations de plus en plus complexes.

I.2 Un peu de Technique :

I.2.1 Moteur brushless² et contrôleur associé :

L'élément permettant au drone de se mouvoir est son moteur. Le principe des moteurs électriques est de créer un champ électromagnétique tournant qui engendre un couple sur un axe (le rotor) doté d'électro-aimants (bobines de fil de cuivre parcourues par un courant électrique). Pour les moteurs classiques à courant continu, ces électro-aimants sont alternativement attirés par des aimants permanents fixés à la cage du moteur (le stator). Le courant étant continu, le passage de l'alimentation d'une bobine à l'autre se fait par le frottement de "balais" (contacts métalliques ou en carbone, conduisant l'électricité), alimentés en tension électrique, sur un collecteur fixé sur l'axe du moteur et dont chaque contact est relié à une des bobines. Cette technologie est simple à mettre en œuvre et à exploiter. Cependant elle engendre un rendement et des performances limitées dues aux pertes au niveau des contacts, ainsi qu'une usure de ces derniers à cause des frottements.

Le moteur Brushless utilise la technologie du courant alternatif, triphasé et synchrone. "Alternatif" signifie que le courant est variable selon une fonction périodique, de forme sinusoïdale la plupart du temps (f=A* sin(ω t+ φ), avec A l'amplitude du signal, ω la pulsation, φ le déphasage (autrement dit la phase à t=0)). "Triphasé" : l'alimentation s'effectue par 3 pôles, comportant chacun un déphasage de valeur $2\pi/3$ radian (soit 120° ou 1/3 de cercle) par rapport au suivant. "Synchrone" signifie que la vitesse de rotation du moteur est définie par le système de contrôle qui l'alimente. En régime établi, elle est synchronisée avec le champ magnétique.

Le moteur est caractérisé par sa courbe de rendement (efficacité en fonction du régime et du couple, soit : $R = f(C, \omega) = Pu/Pc < 1$, où C est le couple (N.m) ; ω la vitesse de rotation (rad/s) ; Pc est la puissance instantanée consommée (W) et Pu la puissance mécanique fournie (W)) et son Pc (V) et la vitesse de rotation à vide en tr/min.Pc (tour par minute fois la tension).

Le moteur est alimenté et piloté par son contrôleur. Ce dernier est alimenté en courant continu (par une batterie ou une alimentation stabilisée) qu'il convertit en courant alternatif sur 3 phases. Il est caractérisé par une tension (U en Volt) et une intensité (I en Ampère) maximales, soit par une puissance (P en Watt) maximale : P = U x I. Il est commandé par le récepteur. Son rendement n'est également pas parfait (donc forcément inférieur à 1) car de l'énergie est dissipée par effet Joule sous forme de chaleur.³

³ pour en savoir plus, consulter le site « http://www.moteurindustrie.com/brushless/technique.html »

² Anglicisme qui signifie "sans balais"

I.2.2 Batterie Lithium-ion-polymère:

Les batteries utilisées sont constituées d'éléments au Lithium-ion-polymère (Li-po). Elles sont appréciées pour leur capacité massique relativement importante (jusqu'à 200 Wh/kg) et une constitution d'éléments solides ce qui permet d'adapter leur forme. Enfin, elles offrent un taux de décharge très important permettant ainsi de fournir des pics de puissance instantanée importants (plus de 65 C possible, où C est la capacité (Ah) de la batterie). Chaque élément possède une tension nominale de 3,7 V. On les associe en série pour obtenir une tension résultante égale à la somme des tensions des éléments, soit N x 3,7 V.

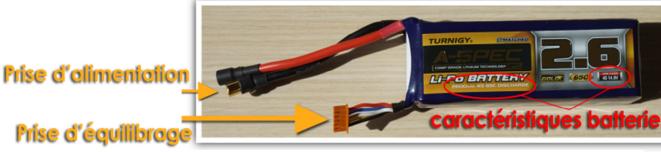


Figure 5 : Batterie Li-po

Cependant, ces accumulateurs nécessitent des conditions d'utilisation très strictes : lors de la recharge, la tension d'un élément ne doit pas dépasser 4,2 V, ni en décharge descendre sous 2,5 V. Si ces prescriptions ne sont pas respectées, l'élément subit une réaction chimique qui le détériore de façon irrémédiable. Ces accumulateurs acceptent des charges rapides si l'on respecte ces conditions. Aussi, lors de la charge chaque élément doit être contrôlé indépendamment. Le pack comporte pour cela une prise d'équilibrage. La recharge est faite par la méthode dite "courant constant, tension croissante", jusqu'à atteindre la tension maximale (4,2V) puis "tension constante, courant décroissant". La charge est considérée comme terminée lorsque le courant de

charge descend sous la barre des C/30.

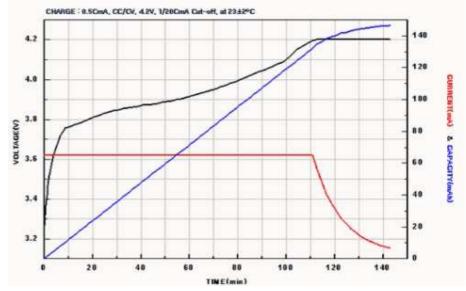


Figure 6 : Illustration de la fonction de charge d'un accumulateur de technologie Li-po (source : http://www.pobot.org/Les-batteries-Li-Ion-et-Li-PO.html)

Les caractéristiques permettant de choisir la batterie sont :

- son nombre d'éléments, qui détermine la tension nominale du pack. Par exemple : 4S, signifie qu'il y a 4 éléments, soit une tension nominale : $U = 4 \times 3.7 = 14.8 \text{ V}$
 - sa capacité (C, en Ah ou mAh),
- son taux de décharge maximum (en N C, par exemple : 65 C, si C = 4 Ah, la décharge instantanée maximale est Imax = 65 x 4 = 260 A, ce qui permet, pour un pack 4S de fournir une puissance maximale : Pmax = U x Imax = 14,8 x 260 = 3848 W !)

Deux autres éléments importants à connaître, mais non indiqués pour les batteries industrielles, sont :

- le rendement global sur un cycle d'utilisation (une charge et une décharge, en %),
- le nombre nominal de cycles possibles pour les utilisations courantes, autrement dit sa durée de vie.

Pour cela, il est nécessaire d'effectuer par nous-mêmes des tests en laboratoire afin de sélectionner nos batteries sur des critères de performance et de fiabilité.

I.2.3 Couple émetteur/récepteur, télémétrie et vol immersif :

En modélisme radiocommandé, le principe de base de fonctionnement est la liaison par ondes électromagnétiques entre le pilote et l'appareil. Ainsi, le pilote utilise une télécommande, qui envoie à un récepteur, placé dans l'appareil, les informations de contrôle sur un certain nombre d'actionneurs, appelées "les voies". Ce récepteur décode et interprète les commandes et agit sur les fonctions.

Actuellement la plupart des systèmes radiocommandés fonctionnent à la même fréquence, identique au standard Wifi, c'est-à-dire à l'aide d'une porteuse à 2,4 GHz. Ce standard permet une portée jusqu'à 4 km en champ libre avec des émetteurs dont la puissance est définie par la législation (entre 10 et 100 mW en France, hors dérogation). Il sécurise également la transmission en codant le signal. Cela permet à un grand nombre d'ondes de transiter simultanément sur la même fréquence tout en garantissant une sécurité de contrôle, chaque récepteur étant appairé exclusivement avec son émetteur.

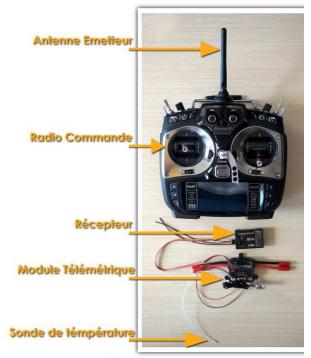


Figure 7 : Émetteur, Récepteur, Module télémétrique, sonde de température

La télémétrie permet à l'appareil mobile de renvoyer au pilote certaines informations en temps réel.

Par exemple, la consommation des moteurs, la tension de la batterie, la position GPS, l'altitude (altimètre), la vitesse du vent relatif (sonde Pitot), la puissance du signal de contrôle reçu, etc... Le fonctionnement est sur le même principe que l'émetteur/récepteur du drone, sauf que le signal se déplace dans le sens inverse, soit du drone à la station de contrôle au sol. Nous reviendrons plus loin sur la fonction de ces informations.

Enfin, certains appareils, y compris des drones professionnels, disposent d'un module dit FPV⁴ (Vol en immersion) qui permet un retour vidéo en temps réel, issu du drone, vers la station sol. L'utilisateur peut, selon la configuration et les besoins, soit visionner un point de vue de l'appareil en mode "pilote" (vue du nez de l'aéronef) soit en mode "contrôle" qui permet de suivre la caméra de prise de vue dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la prise des clichés.

-

⁴ First Person View: "Vision à la Première Personne"

I.2.4 Forme du drone :

Il existe 2 principaux types de drones sur le marché : ceux à voilure fixe, qui ressemblent à des avions, et ceux à voilure tournante, simple ou multi-rotor (couramment jusqu'à 8). Ces 2 types ont des performances et des caractéristiques très différentes.

Les drones à voilure fixe sont utilisés couramment pour effectuer de longues distances (ex : suivi de réseau EDF) ou faucher de grandes surfaces. Ils décollent, soit lancés à la main, soit par une catapulte. L'atterrissage se fait sur le ventre de l'appareil, à sa vitesse minimale de vol – ce qui engendre des problèmes de casse réguliers – après une procédure d'approche assez complexe.

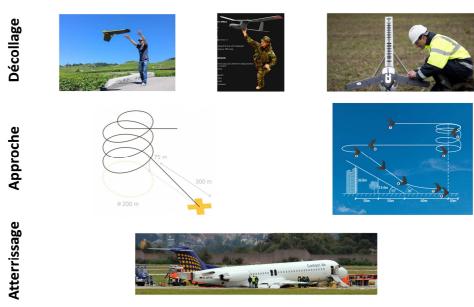


Figure 8 : Illustration des différentes phases de vol d'un drone à voilure fixe, problématiques associées (Sources : Trimble, USArmy, Youtube)

Les drones à voilure tournante sont plus polyvalents : ils peuvent être utilisés n'importe où, puisqu'ils décollent et atterrissent en douceur et verticalement. Cependant, ils sont moins efficaces car n'ont pas de voilure et donc ne planent pas. Ils doivent en permanence créer une poussée d'air pour compenser leur poids. Et se déplacent plus lentement. Ils ont donc moins d'autonomie (durée de vol : de 15 à 20 min) et une endurance (distance parcourue) très limitée. Dans le monde professionnel ils sont plus polyvalents et ne sont pas utilisés que pour de la

photogrammétrie mais aussi et surtout pour effectuer des prises de vues aériennes, par les photographes, reporters ou cinéastes. L'objectif de ces appareils est plus souvent visuel que pour effectuer des mesures.



Figure 9: Quadri-rotor (sources: www.suasnews.com)

I.3 Réglementation :

Si le drone ouvre la voie à un immense champ de possibilités, son utilisation est également susceptible d'engendrer nuisances et dérives, sans parler des menaces terroristes. Il est donc indispensable de prévoir des règles encadrant l'usage de cette pratique, surtout lorsqu'elle est utilisée dans un cadre professionnel.

La France a été le premier pays au monde à légiférer sur les drones - dès Avril 2012 - après plusieurs mois de concertation entre le gouvernement et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) par l'arrêté du 11 Avril 2012 encadre les règles de conception, d'utilisation et d'autorisation de vol des drones aériens. Il fixe également les règles concernant les personnes autorisées et aptes à les piloter. Deux branches bien séparées sont prévues par ce texte : les aéronefs volant à but de loisir, d'une part, et à but professionnel, d'autre part. Vu le sujet de ce mémoire, et la complexité relative de l'arrêté, nous nous limiterons ici au cadre qui nous intéresse et nous contenterons ici d'effectuer une synthèse des éléments utiles à notre domaine.

L'arrêté classe tout d'abord les aéronefs en 7 catégories en fonction de leurs caractéristiques et prévoit 4 scénarios de vol principaux qui définissent le type de zones (urbaine, rurale ou protégée - club d'aéromodélisme) et les conditions de vol (distance du télé-pilote, vue directe ou non, vol automatique ou manuel, hauteur maximale de vol, etc...). Il reste possible de demander des dérogations afin d'élargir les possibilités d'utilisation des drones.

Globalement 2 scénarios intéressent particulièrement notre activité :

- S-2 : hors vue directe, hors zone peuplée, distance maximale drone / télé-pilote : 1 km, hauteur de vol maximale : 50 m (jusqu'à 150 m dans certaines conditions) ; ce scénario sera souvent utilisé en France pour des levés locaux en zone rurale ;
- S-3 : vue directe, en zone peuplée, distance horizontale maximale de 100 m, ce scénario sera souvent retenu pour des levés urbains d'architecture, par exemple.

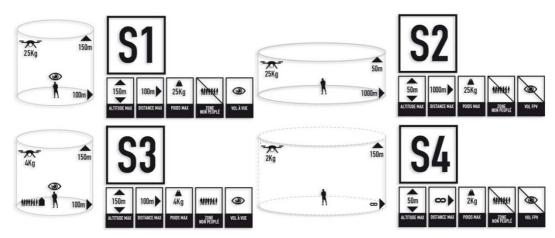


Figure 10 : Récapitulatif des différents Scénarios de vol (Sources : http://www.agily-drones.com)

- Le S1 est le cas du drone dans le cadre d'une enceinte d'aéromodélisme, donc à vue, et hors du public.

- Le S4 élargit l'utilisation du drone via une distance illimitée. Mais la masse au décollage est réduite à 2kg et les capacités du télé-pilote sont soumises à des conditions très strictes : détention d'un brevet d'aptitude au vol avion ou hélicoptère avec 100 h de pratique.

Il existe également un scénario S2+ qui est une extension du scénario S2 avec une hauteur de vol maximale élevée à 150m au lieu de 50.

L'exploitant est également soumis au respect d'obligations légales, dont les principales sont les suivantes :

- Déclaration Annuelle d'Activité (DAA) pour de la prise de vue aérienne,
- Dépôt d'un Manuel d'Activité Particulière (MAP) et d'une Déclaration de conformité (DC)
- Déclaration d'activité de prise de vue aérienne (formulaire Cerfa 12546*01),
- Demande d'autorisation de vol préalable en Préfecture (scénario S3),
- Demande d'autorisation de vol préalable à la DGAC (scénario S2 ou S4),
- Brevet de pilote partie théorique (pour le télé-pilote),
- Respect de la réglementation sur les fréquences et puissances radio,
- Identification de l'aéronef apposée sur la structure (nom et coordonnées de l'exploitant),

Pour plus d'information, le lecteur pourra se référer au tableau récapitulatif de la DGAC complet (annexe 1).

Au niveau international, la législation concernant les drones est très variable selon les pays. Aux États-Unis par exemple, les drones existent depuis longtemps dans le monde militaire mais les drones civils sont, en l'état actuel, tout simplement interdits. Une ouverture du marché aux drones civils est prévu mais pas avant 2015. Dans d'autres pays, tel que le Pérou par exemple, les drones ne sont pas directement prévus par la législation et sont donc tolérés.

Enfin, afin d'être autorisé au pilotage d'un drone, la réglementation Française impose au télé-pilote une connaissance de base dans le domaine de l'aéronautique, validé par l'obtention d'un brevet théorique de pilote organisé par la DGAC : brevet ULM ou Pilote Privé Avion (PPL(A)) ou Hélicoptère (PPL(H)), afin de disposer des notions de bases aériennes, de climatologie et de fonctionnement mécanique.

L'examen est purement théorique : c'est un questionnaire à choix multiple de 40 questions dont il faut obtenir 75% de bonnes réponses au minimum afin de valider l'examen. Pour garantir la réussite à cet examen j'ai utilisé diverses sources de documentation, ainsi que des sites internet permettant de passer des sessions d'examens fictives (40 questions sur 1h) permettant de corriger au fur et à mesure ses erreurs et d'approfondir par la même occasion ses connaissances. Le diplôme a été passé le Mercredi 11 Juin avec succès (cf annexe2).

I.4 Bilan: conception du vecteur

Les performances de vol du drone seront issues de ses caractéristiques intrinsèques de forme et masse : aérodynamisme (SCx), trainée induite (F en gramme de poussée), vitesse de vol (m/s) notamment, ainsi que du rendement global de tous les éléments de la chaine de propulsion décrits dans les parties qui précèdent. L'objectif est ainsi de minimiser F, donc le SCx (Cx : coefficient de pénétration dans l'air, S: coefficient d'échelle) et dans le même temps de maximiser le rendement global, $R_{\rm g}$ où :

$$R_g = Rendement global = R_{moteur} * R_{contrôleur} * R_{accu en décharge} * R_{hélice} < 1$$

$$Efficacit\'e = f(Rg,SCx)$$

Cela nous donnera, en conditions de vol réelles, les caractéristiques du vecteur en termes de performances de vol : autonomie, vitesse et donc l'endurance (distance parcourue par vol).

I.4.1 Test en soufflerie de la chaine de propulsion

Afin de concevoir la chaine de propulsion la plus efficace possible, il est nécessaire de pouvoir sélectionner avec précision chacun des éléments de la chaine (accumulateur - contrôleur - moteur - hélice) afin d'avoir les éléments les plus performants en terme de rendement. Afin de tester ces éléments, nous aurons recours à une soufflerie conçue et fabriquée par nous-mêmes.

Durant la première période de mon stage, lorsque tout était à créer, le gros de mon travail aura été de réaliser cette soufflerie : recherche et découpe d'un conduit de 31cm de

section, commande de l'instrumentation (hélice et moteur propulsifs, contrôleur associé, banc dynamométrique, anémomètre) montage et sécurisation de l'ensemble. L'ensemble de ce travail m'aura pris environ 2 semaines à temps plein, de la conception, à la réalisation en passant par la recherche des équipements et outils nécessaires.

J'ai également effectué les premiers tests en soufflerie. Cependant, depuis Mai 2014, Olivier, technicien passionné de modèle réduit télécommandé de type planeur, également pilote aux championnats de France dans cette discipline, a été recruté par Hélicéo afin entre autres, d'effectuer les différents tests en soufflerie. Son haut niveau de compétence et sa gentillesse le rendent d'une grande efficacité et d'une aide précieuse dans de nombreux domaines.



Figure 11: Photo de la soufflerie tubulaire

I.4.2 Caractéristiques de forme, dimensionnement, masse :

La conception de forme de notre vecteur a été réalisée par notre collègue Ingénieur en structure des matériaux et par ailleurs passionné de modélisme. La masse maximale souhaitée ne doit pas dépasser 4 kg pour satisfaire à certaines normes de la DGAC⁵ (scénario S-3). La forme ainsi définie nous donne « la vitesse air » (vitesse relative non par rapport au sol mais par rapport à l'air) la plus efficace, qui correspond à la vitesse de finesse maximale (rapport entre la distance horizontale parcourue et l'altitude perdue, drone planant, moteur à l'arrêt) ainsi que la trainée induite. De là, en plus d'avoir un appareil performant, aérodynamiquement parlant, nous pouvons en déduire la poussée nécessaire du moteur sur la plage de fonctionnement nominale, ce qui nous permettra de sélectionner la chaine de propulsion qui aura les meilleures performances autour de ce point de fonctionnement.

De plus, le drone Hélicéo exploite un concept novateur : le principe d'un vecteur à voilure fixe mais "V-TOL⁶", c'est-à-dire à décollage et atterrissage verticaux, associant ainsi les performances des drones à voilure fixe, avec la fiabilité et la polyvalence des multi-rotors.

Type de Vecteur	Voilure Fixe	Multi- rotor	Drone Hélicéo	Critères de notation : (note de 0 à 10 en fonction des performances)			
Décollage	3	9	9	Facilité, gestion des contraintes			
Atterrissage	1	8	7	Fiabilité, précision,			
Endurance	Endurance 9 4 8		8	Distance parcourue, surface levée par mission			
Autonomie	8	5	7	Durée du vol			
Polyvalence	3	6	9	Diversité des missions possibles			
Vol Statique	0	9	8	Capacité de travail en vol statique			

Tableau 1 : Avantages/Inconvénients des différents types de Drones, devant conduire à la solution Hélicéo

Le drone Hélicéo est un aéronef à voilure fixe à part entière, mais pourvu de 3 turbines permettant les décollage et atterrissage verticaux.

Dans les parties qui suivent nous nous contenterons donc de faire l'état de l'art des aéronefs à voilure fixe uniquement.

Hélicéo réalise le 1^{er} drone <mark>professionnel</mark> à Décollage et Atterrissage Vertical. VTOL



Figure 12: Illustration du concept Breveté VTOL Hélicéo

21

⁵ Direction Générale de l'Aviation Civile

⁶ Vertical Take-Off and Landing

I.4.3 Contrôle des données de vol en temps réel :

Pour l'utilisation du drone, les informations de télémétrie sont capitales. Il faut en effet :

- 1) Garantir et assurer la sécurité du vol,
- 2) Assurer la fidélité du vol par rapport aux paramètres prédéfinis,
- 3) Garantir l'exploitation possible des données.

Cela est possible par un contrôle en temps réel des caractéristiques du vol grâce à l'instrumentation. Il ne reste qu'à fixer les indicateurs et programmer des seuils d'alerte au niveau de la station de contrôle à partir de laquelle l'utilisateur suivra en temps réel le déroulement de la mission du drone. Les paramètres à surveiller seront les suivants :

- Tension de batterie basse : pour une batterie 4S, la tension nominale est de 14,8 V. Nous fixerons un seuil d'alerte autour de 12,8 V (3,2 V/élément) soit 90 % de la capacité de la batterie, afin de conserver une marge de sécurité suffisante (10 %) pour permettre au drone de revenir à sa base, sachant que la tension de destruction serait de 10 V (2,5 V/élément).
 - Puissance du signal reçu par le récepteur du drone (dB);
- Écart de position entre le plan de vol et la position réelle (DX,DY,DZ, à partir de la position GPS⁷ temps réel, approximatives) avec un seuil d'alerte fixé de manière à garantir le recouvrement minimal prévu entre les bandes ;
- vitesse GPS (= Vitesse sol), afin de ne pas risquer une fréquence de prise de vue supérieure à la vitesse maximale de l'APN (Appareil Photographique Numérique) et de conserver les spécifications de la mission (position des photos, taux de recouvrement, effet de filé);
 - qualité intrinsèque de réception du capteur GPS : GDOP < 4 ;
- vitesse air (grâce à une sonde Pitot qui détermine un différentiel entre une pression statique et une pression dynamique), dont les extrêmes sont définis par les caractéristiques structurelles et aérodynamiques du drone, notamment la Vmin qui est égale à la vitesse de décrochage et la Vmax correspondant à la vitesse maximale permise par le moteur de propulsion. La vitesse par défaut sera la vitesse_de_finesse_maximale⁸, afin d'avoir la meilleure endurance possible.

Le contrôle de ces paramètres est fondamental afin de garantir un résultat exploitable, la fiabilité du drone et la sécurité du contrôle. Un crash, étant donnés la technologie embarquée et le coût du drone, ne doit pas être acceptable!

⁷ Global Positionning System

⁸ Voir définition dans le Glossaire en p5

Un pré-bilan peut dès lors être effectué :

Définition et objectif du projet dronistique Hélicéo :

Le drone Hélicéo a l'ambition de fournir au client une solution métier complète permettant à l'utilisateur d'effectuer tout type de travaux photogrammétriques, de précision, quelles que soient les contraintes de situation grâce à la technologie VTOL, et avec grande efficacité grâce à l'affranchissement de la nécessité de points d'appui sol.

La Professionnalisation:

Le drone sera un produit de qualité, fiable, efficace, simple et ergonomique.

Verticalisation:

Les domaines d'emploi du drone seront ciblés par la livraison d'une solution métier pour le Géomètre-Topographe. L'objectif est de couvrir la totalité des besoins du marché de la topographie : longue distance, précision, polyvalence, fiabilité et optimisation de tous les éléments de la chaîne : efficacité vecteur, performance de restitution, simplicité d'emploi.

Dès lors, après avoir vu dans le premier chapitre la définition du monde de l'aéromodélisme amenant à la conception d'un vecteur efficace, nous allons voir, dans les 3 chapitres qui suivent, les éléments nécessaires aux choix de l'instrumentation, de la méthodologie de travail et des protocoles de validation de la solution à travers l'étude des différents éléments la composant : capteur, instrumentation GPS, traitement (logiciel), rendu final (MNS, ortho-photo...).

II Élaboration du Cahier des Charges

II.1 La Photogrammétrie courante : paramètres et résultats attendus

"La **photogrammétrie** est une technique qui consiste à effectuer des mesures dans une scène, en utilisant la parallaxe obtenue entre des images acquises selon des points de vue différents. Recopiant la vision stéréoscopique humaine, elle a longtemps exploité celle-ci pour reconstituer le relief de la scène à partir de cette différence de points de vue. Actuellement, elle exploite de plus en plus les calculs de corrélation entre des images désormais numériques. Cette technique repose entièrement sur une modélisation rigoureuse de la géométrie des images et de leur acquisition afin de reconstituer une copie 3D exacte de la réalité."

Ainsi, la photogrammétrie courante actuelle utilise comme données d'entrée :

- des photographies numériques,
- les caractéristiques d'orientations interne et externe des prises de vue (caractéristiques de calibration géométrique de l'APN, position du centre optique et orientation du capteur dans le repère terrain),
 - un ensemble de points d'appui.

En sortie, elle permet d'obtenir l'ortho-mosaïque de la zone couverte (assemblage des images et corrections géométriques),

- son géoréférencement (ce qui la rend superposable à une carte, avec la possibilité de pouvoir associer à chaque pixel ses coordonnées terrain dans le système de référence local),
- le modèle numérique de surface (MNS) : altitude (Z) des éléments de surface pour chaque couple de coordonnées (X,Y) de l'image.

Ainsi, le résultat final est identique à un nuage de points colorisés des éléments de surface dont le modèle est 2D +1, c'est à dire qu'à chaque (X,Y) au sol, on admet qu'il n'existe qu'un seul Z. Ce qui est une simplification de la réalité mais permet un traitement efficace de la plupart des éléments.

La solution Hélicéo souhaite s'affranchir des points d'appui sol ce qui correspond à effectuer un géoréférencement direct des images. Nous verrons dans le troisième chapitre la méthodologie imposée pour parvenir à cet objectif.

_

⁹ Très bonne définition du site Wikipedia au 16 Février 2014.

II.2 État de l'art et des besoins

Les besoins en photogrammétrie aérienne sont de plusieurs natures et d'ordres variés, selon la grandeur de la surface à relever, la précision et la résolution 10 voulue, et la situation ou la forme du lieu. Les exécutants de ces travaux disposent de plusieurs outils que sont principalement les avions et hélicoptères, les satellites et enfin les drones.

Il existe également plusieurs types de capteurs : capteur classique RVB¹¹ (permettant de mesurer la couleur), caméra thermique (capteur infrarouge thermique qui mesure une température), le LIDAR 12 ou le RADAR (mesure les distances par la réflexion sur l'objet respectivement d'un signal visible ou d'ondes électromagnétiques). Actuellement, les drones sont essentiellement équipés de capteurs classiques RVB.

Chaque type de besoin nécessite l'emploi de l'outil approprié, essentiellement pour des raisons économiques. Actuellement les drones émergent et sont surtout employés sur des chantiers de taille réduite. L'avion ou l'hélicoptère de photogrammétrie demeurent d'actualité. Cependant, avec la raréfaction des carburants, et l'amélioration des performances dronistiques, il est prévisible qu'à moyen et long terme, les drones grignotent petit à petit des parts de marché aux aéronefs plus lourd. Quant aux satellites, les marchés ne sont, pour le moment pas compatibles: des satellites sont en permanence employés mais pour des utilisations souvent très spécifiques nécessitant des capteurs complexes et lourds. Souvent pour des chantiers de très grande taille, à l'échelle d'un pays ou de la planète notamment (cf avènement de l'image aérienne avec Google Earth).

Voici un exemple de mission de photogrammétrie aérienne proposée par le service du cadastre de Rennes, qui fait effectuer actuellement ce genre d'opération par un avion de photogrammétrie spécialisé et qui se montre intéressé par la solution Tableau 2 : Nature de travail photogrammétrique courant

dronistique.

Mission type: Résolution < 8 cm Surface 3 à 12 km² Longitudinal 80 % Recouvrement % Latéral 60

Nous allons à présent dresser un état de l'art des drones de photogrammétrie à voilure fixe existant actuellement et comparer leurs différentes caractéristiques avec le projet Hélicéo:

¹⁰ Rappels : la résolution est la taille de la projection d'un pixel au sol ; la précision, relative ou absolue, est la valeur de l'écart entre les valeurs calculées et les valeurs vraies.

¹¹ RVB = Rouge, Vert et Bleu : les 3 couleurs élémentaires qui composent la lumière visible

¹² LIght Detecting And Ranging: méthode de mesure de distance par faisceaux laser



Tableau 3 : Etat de l'art de l'existant. Principales caractéristiques. (Sources : sites constructeurs).

Le Sirius de MAVinci est le seul drone à proposer un géoréférencement direct des images sans point d'appui sol. Il utilise pour cela un récepteur GNSS RTK mais l'analyse du site du constructeur ne fait ni apparaître la méthodologie utilisée, ni les tests effectués leur permettant de justifier leur précision de 5 cm et l'on ne sait pas s'il s'agit d'une précision absolue ou relative.

Le Lehmann fait apparaître un capteur de 41 Mpix ce qui est énorme et peut paraître très intéressant, surtout compte tenu du prix. Cependant, il s'agit en fait d'un capteur miniature issu d'un Smartphone Nokia, ce qui doit interpeler quant à la possibilité de pouvoir exploiter réellement une telle finesse. Surtout pour ensuite permettre d'en extrapoler des mesures. Et quid du traitement de l'effet de filé ? Contacté sur ces questions, le fabriquant n'a pas donné de réponses.

L'on peut remarquer que les caractéristiques de vol et de tenue au vent sont globalement du même ordre d'un appareil à l'autre. Les 2 sont liés : plus le drone volera vite, moins il sera sensible au vent. Les indications de tenue au vent, sur les sites constructeurs, sont souvent flatteuses. Qu'en est-il de la réalité ? Et quand bien même le vol serait possible, les données resteraient-elles exploitables ? Les performances annoncées auront été testées par Hélicéo au préalable. En outre, à l'issue des premiers tests, le potentiel de vitesse maximale du vecteur est supérieur à 200 km/h !

II.3 Apports et contraintes du géoréférencement direct

Le Géoréférencement direct est le fait de pouvoir géoréférencer l'orthophoto finale obtenue sans nécessiter l'emploi de points d'appui au sol, dont la mise en place nécessite du temps et donc génère un surcoût substantiel.

Le principe de cette opération consiste donc à redéfinir les paramètres de prises de vue de manière à déduire l'aérotriangulation préalablement à la création de l'orthophoto. C'est-à-dire qu'il faut que pour chaque cliché, l'on puisse connaître avec précision la position du centre optique ainsi que l'orientation de la matrice du capteur dans le repère terrain. Pour cela, nous devrons appareiller notre drone avec un récepteur GNSS très précis ainsi qu'une centrale inertielle (IMU). Ces appareillages ne peuvent pas, par nature, nous donner les informations qui nous intéressent (le centre de phase de l'antenne GNSS n'est pas au même point que le centre optique, et l'IMU ne donne pas directement les angles de tendance de la matrice de l'APN), il est donc nécessaire d'effectuer un calibrage global de l'instrumentation dans le drone de manière à déterminer les formules de passage permettant d'obtenir les données nécessaires à partir de celles mesurées par l'instrumentation. Bien sûr, l'APN sera calibré afin que les clichés obtenus puissent être corrigés des déformations optiques de manière à pouvoir utiliser les modèles mathématiques de la perspective conique pour chaque image.

L'appellation courante des 3 angles d'attitude est : roulis, tangage et cap (ou dérive ou lacet), respectivement en anglais : Roll, Pitch, Yaw/Heading. En mathématique, les notations respectives sont les lettres Grecques suivantes : ω (petit omega), ϕ (petit phi), κ (petit kappa) (cf figure 10, ci-contre).

En photogrammétrie il existe également une autre appellation courante pour ces 3 angles, qui sont respectivement : le site, la convergence et le déversement. L'angle de convergence est alors mesuré positivement dans le sens dextrogyre (sens horaire) et non plus dans le sens trigonométrique

Figure 13 : Angles d'attitude (sources : Cours ENSG, Laure Chandelier)

Axe de vol

II.4 Cahier des charges et caractéristiques requises

La précision du géoréférencement des images sera dégradée par l'ensemble des éléments de la chaine de mesure et de traitement, et dépendra de façon très importante de la méthodologie utilisée.

L'erreur résultante entre les coordonnées d'un point terrain calculé par rapport à ses coordonnées réelles, peuvent se déterminer en corrigeant toutes les erreurs selon l'équation suivante : $e_{X,Y,Z} = (X,Y,Z)_{mesuré} - (X,Y,Z)_{vrai}$

 $= f(e_{GPS(X,Y,Z)}, e_{ori(\omega,\varphi,\kappa)}, e_{calibAPN}, e_{boresight}, R\acute{e}so_{APN(i,j)}, \Delta t_{PdV/GPS}, \Delta t_{vObt/vDrone})$

Avec : $e_{GPS(X,Y,Z)}$: erreur de positionnement absolu du GPS embarqué ;

 $e_{ori(\omega, \varphi, \kappa)}$: erreur d'orientation lors de la prise de vue ;

 $e_{calibAPN}$: erreur de calibration de l'APN ;

 $e_{boresight}$: erreur de rattachement entre le repère GPS et le repère APN

 $R\acute{e}so_{APN(i,i)}$: erreur de pointé issue de la résolution de la solution (taille du pixel au sol)

 $\Delta t_{PdV/GPS}$: erreur due à la synchronisation entre l'APN et le GPS

 $\Delta t_{vObt/vDrone}$: erreur de filé due au déplacement du drone durant le temps d'ouverture de l'obturateur. (Sources disponibles dans la section bibliographie, en fin de rapport)

Pour un traitement rigoureux, il faudrait être en mesure de déterminer avec précision l'impact de chacun de ces paramètres, être capable de les quantifier puis de les corriger.

Le schéma suivant (figure 14) montre le principe de synchronisation à mettre en œuvre pour obtenir la position précise réelle du drone au moment de la prise du cliché :

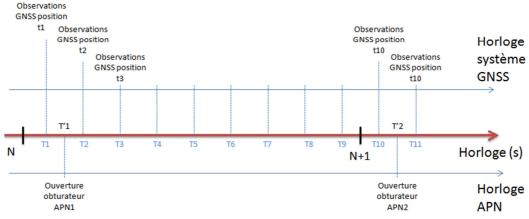


Figure 14 : Schéma de principe de la synchronisation de l'instrumentation

La "date" du cliché correspond au moment précis de l'ouverture de l'obturateur, au temps d'exposition (typiquement inférieur à 1 ms) près, et non pas au moment où l'ordre est envoyé, car comme pour tout système électro-mécanique, l'on peut s'attendre à l'existence d'un délai entre ces 2 évènements (ordre-action). Sur la même horloge l'on doit être capable de situer les informations de positionnements données par le GPS. Ainsi, dans l'exemple de la figure 14, nous avons une horloge commune sur laquelle sont synchronisés l'APN et le récepteur GNSS. Ce dernier travaille à une fréquence d'environ 10 Hz (dans l'exemple) et nous prenons environ une photo par seconde. L'APN envoie un "top" à l'horloge au moment où l'obturateur s'ouvre (cette procédure consiste à implanter dans l'appareil 2 fils en parallèle de l'obturateur). Pour le récepteur GNSS, le "top" est connu avec précision car l'horloge GNSS est très précise. Il suffit donc de synchroniser l'horloge principale sur l'horloge GNSS.

Dans notre exemple, le cliché APN1, pris à l'instant T'1, se trouve entre les positions GNSS T1 et T2. Pour connaître la position "GNSS" à l'instant précis T'1, l'on effectuera une simple

interpolation :
$$(X_{T'1}, Y_{T'1}, Z_{T'1}) = \frac{(X_{T1}, Y_{T1}, Z_{T1}) + (X_{T2}, Y_{T2}, Z_{T2})}{2}$$

Et l'on raisonne de même pour T'2, dont la position sera interpolée entre T10 et T11 et ainsi de suite...

Les coordonnées ainsi obtenues seront celles utilisées et à partir desquelles nous effectuerons les transformations dues aux offsets de positionnement entre le points GNSS et le centre optique de la caméra. Puis pour obtenir le fichier de coordonnées des clichés qui comprendra 4 colonnes de ce type : N° du cliché - latitude - longitude - hauteur ellipsoïdale.

Le référentiel utilisé est donc dans un premier temps celui du récepteur soit le WGS 84.

II.4.1 Capteur - L'Appareil Photographique Numérique :

Aujourd'hui certains appareils grand public haut de gamme sont suffisamment performants pour pouvoir être utilisés de façon pertinente pour nos besoins. L'une de mes premières activités au sein d'Hélicéo aura été d'établir un tableau comparatif concernant l'existant en APN, de manière à pouvoir les sélectionner sur des critères à établir.

Ceux-ci sont de 2 types : les performances (qualité, taille et résolution du capteur, qualité de l'optique, largeur de la prise de vue, rapidité) pour la qualité photogrammétrique d'une part et la forme (dimension, poids, solidité), pour l'intégration de l'appareil dans le drone d'autre part.

En terme de performances et de qualité brute, les appareils de type Reflex sont les meilleurs (résolution capteur élevée, optique de qualité, capteur plein format...), cependant leur poids et volume demeurent actuellement encore trop élevés et grèveraient de manière rédhibitoire les performances du drone (poids, aérodynamisme donc : autonomie, endurance, maniabilité, etc...). Cependant les APN compacts ont évolués de manière importante et des modèles quasi-professionnels, à optique interchangeable et grand capteur (APS-C¹³ de la société Sony, notamment) sont apparus, concurrençant directement, en termes de qualité et performance les APN reflex, tout en permettant un gain de poids et de volume remarquable.

Le graphique ci-dessous (figure 15) montre l'intérêt d'un grand capteur et notamment l'intérêt du capteur APS-C qui offre un ratio 3/2, comme le 24x36, et non 4/3, ce qui est plus intéressant pour une utilisation photogrammétrique. En effet, en mettant la grande longueur perpendiculairement à l'axe du vol, l'impact sur la largeur de fauchée est plus important. Les clichés seront pris à une fréquence plus élevée mais le nombre de bandes, donc d'allers-retours, effectués par le drone seront réduits et le plan de vol sera ainsi optimisé (Surface fauchée maximale pour distance et temps de vol minimaux). Contrairement aux capteurs plus petits qui, pour les hautes résolutions, engendrent une taille de photosites si fine qu'ils sont souvent inexploitables à 100%.

24 x 36 mm

APS-C

4/3

2/3*

1/2.7*

Figure 15: Taille relative des différents capteurs

_

¹³ Advanced Photo System type Compact

De plus, les dimensions du capteur sont nécessairement à connaître afin de pouvoir convertir la distance focale réelle en distance focale équivalente pour un capteur 24x36 et ainsi en déduire l'angle d'ouverture : la largeur du capteur APS-C de Sony, par exemple mesure 23,5 mm, le rapport de conversion est donc : $Rap = \frac{36}{23.5} = 1,53$.

Cela nous permet de calculer l'équivalence en distance focale par rapport aux capteurs $24x36 \text{ mm}^2$: Pour le 10 mm, l'équivalence est de 10x1,53 = 15,3 mm et pour le 16 mm, elle est de 16x1,53 = 24.5 mm.

De plus, la réglementation concernant l'utilisation des drones impose des hauteurs de vol maximales (50 ou 150 m). Le drone étant limité en autonomie, la surface fauchable par vol est donc directement liée à l'angle d'ouverture de l'objectif, car l'on fera moins d'allers-retours sur une zone donnée en fauchant large qu'en fauchant étroit. Un objectif grand-angle est donc à privilégier afin de satisfaire à ce besoin, au détriment de la résolution, pour une hauteur de vol et un capteur donnés.

Il sera également nécessaire de tenir compte de la combinaison entre la vitesse d'obturation et le diamètre de l'ouverture, afin de ne pas être trop impacté par l'effet de filé (ouverture durant 1 ms engendre, à 80 km/h un filé au sol de : $f=\frac{80}{3600}*10^{-3}=2,2~cm$ ce qui reste acceptable pour une résolution de 5 à 10 cm. Il faudra par contre veiller à ne pas trop dépasser cette durée d'ouverture), tout en gardant une luminosité de l'image importante pour avoir un contraste et un résultat exploitable. Pour ce critère, la taille de la matrice même - et pas seulement sa définition - doit être nécessairement prise en compte : plus le capteur sera grand, plus la luminosité captée sera importante, et donc la qualité du cliché. En partie pour les mêmes raisons - vitesse de déplacement et pourcentage de recouvrement - il faudra tenir compte de l'intervalle de temps entre chaque prise de vue. En poussant même jusqu'à la prise en compte du vent, étant donné que la constante de vol sera plus une vitesse air qu'une vitesse sol 14 !

A l'issue de ces constatations, le cahier des charges retenu imposera donc :

- une définition minimale de 18 Mpix (avantage concurrentiel, cf tableau 3),
- l'angle de prise de vue le plus large possible (donc : focale la plus courte possible),
- un capteur de "grande taille" (si possible APS-C pour une largeur optimale),
- un intervalle de prise de vue entre deux clichés strictement inférieur à la seconde,
- un poids de préférence inférieur à 500 g (contrainte du vecteur),

31

¹⁴ Voir Chapitre 1-4.2 concernant les informations de vol des aéronefs.

II.4.2 Localisation - le récepteur GNSS :

Le cahier des charges impose, pour le récepteur GNSS une précision centimétrique, la plus fine possible, ainsi qu'un poids le plus faible possible pour l'implémentation dans le drone.

Le besoin de précision a lieu lors du post-traitement des images. Ainsi, il n'est pas nécessaire de recourir à des méthodes GNSS temps réel. S'il n'en est pas besoin, nous nous en passerons volontiers car ces méthodes imposent des contraintes supplémentaires liées à la communication en temps réel entre la base et le mobile et l'impossibilité éventuelle de liaisons radio dans certaines zones (montagnes, proximité de lignes à haute tension, de transformateurs, etc...). De plus existe-t-il de potentiels risques de perturbations et d'interférences pouvant fausser les valeurs de l'instrumentation ou les données de contrôle, tous ces éléments transitant également par onde. S'affranchissant des méthodes temps réel, nous limitons les risques et garantissons l'autonomie de l'utilisateur. De plus, les méthodes utilisant le post-traitement sont toujours plus précises que leurs homologues temps réel, car le fait de traiter les données en différé permet de s'affranchir de certaines erreurs susceptibles d'intervenir et potentiellement indétectables et incorrigeables sur le fait.

En temps réel, il est cependant nécessaire d'avoir un contrôle permanent du drone durant toute la durée de sa mission, dès lors qu'il est sous tension, et à fortiori du décollage à l'atterrissage. Ce contrôle doit permettre, via la télémétrie, de surveiller le bon déroulement de la mission. Le système d'autopilotage en a également besoin pour orienter le cheminement du drone. Pour cela une précision métrique suffit et il n'y a donc pas besoin d'effectuer de mesures différentielles, ni d'avoir un capteur de haute précision. Dès lors, deux choix sont possibles : soit l'utilisation du même récepteur précis renvoyant en temps réel la position, de précision métrique, à la station sol et au module d'autopilotage, soit ce dernier intègrera son propre récepteur.

Le cahier des charges ainsi retenu imposera l'utilisation d'un récepteur GNSS bifréquence avec une antenne dont le centre de phase est de précision sub-centimétrique. L'utilisation d'un récepteur compatible uniquement avec la constellation GPS peut suffire à obtenir la précision voulue. Cependant nous veillerons à avoir un système compatible avec les autres (GLONASS - Russe, Galiléo - Européen, Compass - Chinois) pour des raisons de redondance satellitaire suffisante. Nous développerons d'avantage ce sujet, ainsi que la méthodologie devant être employée dans le chapitre suivant. Enfin, nous veillerons à avoir un taux de rafraichissement supérieur à 20 Hz (50 ms, soit à 80 km/h, un déplacement du drone de : $\frac{80}{3.6} * 5 * 10^{-2} = 1,1$ m), afin de pouvoir interpoler la position du drone au moment précis de la prise du cliché, en admettant que ce dernier ait une trajectoire rectiligne sur 0,05 s. (Seuls les tests permettrons de valider ou non cette hypothèse)

II.4.3 Orientation - la centrale inertielle :

La centrale inertielle (nommée couramment IMU : Inertial Measurement Unit) est un appareil capable de déterminer des accélérations linéaires et angulaires avec une précision donnée. L'inconvénient de cet appareil est qu'il génère une erreur qui augmente de façon exponentielle avec le temps. D'où la nécessité de le coupler avec un GPS afin de recaler cette erreur avec un filtre de Kalman¹⁵. Le principe de ce système est de recaler la dérive au cours du temps. Cependant un problème demeure :

Distance focale min	10 mm
" en équivalent 24x36	15.3 mm
Angle d'ouverture	66.68°
L bande sol max	352.5 m
I bande sol max	234.0 m
Résolution min	6.38 cm
L matrice	23.5 mm
I matrice	15.6 mm

Tableau 4 : Conditions de prise de vue - exemple pour l'utilisation avec l'APN Sony Alpha5000

celui de la précision relative sur les IMU de petite taille. Le tableau 5 (ci-dessous) illustre l'impact de cette imprécision sur le géoréférencement des pixels, dans les conditions de prises de vue générales spécifiés dans le tableau ci-contre (Tableau 4) :

Hauteur de vol (m)	err d'angle (°)	ero (cm)	erp (cm)	erop (cm)			D (mm)	ek (°)	erk (cm)	ER (cm)
		ero =			i	j	D =			
		h *	erp =	erop =	(mm)	(mm)	(i ²+ j ²)		erk =	ER =
h	ea	tan(ea)	ero	(ero²+erp²)^(1/2)			^(1/2)	ek	h/F*tan((D*tan(ek)))	erop+erk
50	0.01	0.87	0.87	1.234	11	7	13.038405	0.05	5.689	6.92
100	0.01	1.75	1.75	2.468	11	7	13.038405	0.05	11.378	13.85
150	0.01	2.62	2.62	3.702	11	7	13.038405	0.05	17.067	20.77
150	0.02	5.24	5.24	7.405	11	7	13.038405	0.05	17.067	24.47
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	0.05	17.067	35.58
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	0.02	6.827	25.34
150	0.05	13.09	13.09	18.512	0	0	0	0.05	0.000	18.51
150	0.05	13.09	13.09	18.512	5.5	3.5	6.5192024	0.05	8.534	27.05
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	0.05	17.067	35.58
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	0.1	34.134	52.65
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	0.2	68.269	86.78
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	0.5	170.677	189.19
150	0.05	13.09	13.09	18.512	11	7	13.038405	1	341.379	359.89

Tableau 5: Influence de l'erreur de géoréférencement conséquente à la précision d'orientation du capteur

Où : ea/ek = erreur d'angle ω (autour de l'axe x, roulis) ou ϕ (axe y, tangage)/ erreur d'angle κ (autour de z : axe de lacet) ;

ero/erp : erreur résiduelle due à ω / à ϕ ; erop : erreur résiduelle cumulée selon ω et ϕ ;

erk=f(i,j) : erreur selon κ (fonction de la position du pixel dans la matrice avec (i,j) tels que pour PPA, (i,j) = (0,0), en mm) ;

ER: erreur résiduelle globale due aux imprécisions d'orientations angulaires externes

La formule générale de cette erreur (ER, ici en mètre) en fonction de la hauteur de vol (h), de la distance focale de l'APN (F), des erreurs d'angle d'attitude(sur ω , ϕ et κ) ainsi que de la position du pixel sur la matrice (donc sa distance avec le PPA) est : (démonstration en annexe 3)

$$ER = h * \left(\sqrt{2} * \tan(e_{\omega, \varphi}) + \frac{\sqrt{|i|^2 + |j|^2} * \tan e_{\kappa}}{F} \right)$$

 $^{15} \ \ Plus \ \ d'info \ \ sur \ \ http://www.ferdinandpiette.com/blog/2011/05/le-filtre-de-kalman-etendu-principe-et-exemple/$

II.5 Choix et Justification de l'Instrumentation

II.5.1 Appareil Photographique - Caractéristiques et Performances :

41 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4									-						
Sony	RX1R	CMOS	24	1.70	482	0.6	35	45.8				Full HD 28ips	2500	qualité capteur et optique, capteur plein forma	pas de grand angle, poids, prix
Sony	NEX-7	CMOS, APS-C	24	1.11	516	0.6	24	56.3	225.0	1.80	100-800	Full HD 50ips	750	super qualité, grand angle éq 15mm possible	fin de série
Sony	HX-50V	BSI CMOS	20	0.43	245	0.8	24	56.3	225.0	30.00	80-400	Full HD 50ips	272	qualité image 20Mpix et zoom 30x!	taille capteur
Sony	RX100 II	BSI CMOS	20	1.00	269	0.24	28	52.1	192.9	3.57	100-1600	Full HD 28ips	557	compact, qualité, capteur micro 4/3	lourd et zoom limité de série
Sony	Alpha 5000	CMOS, APS-C	20	1.11	398	0.89	24	56.3	225.0	3.13	100-1600	Full HD 50ips	465	bonne perf, entièrement paramétrable	qualité de l'optique de série
Sony	Alpha 5000	CMOS, APS-C	20	1.11	494	0.89	15	67.4	360.0	1.80	100-1600	Full HD 50ips	1265	Ultra grand angle, capteur APS-C, 20 Mpix	un peu lourd
Sony	WX300	BSI CMOS	18.2	0.43	166	0.81	25	55.2	216.0	20.00	80-400	Full HD 50ips	215	bonne qualité d'image, bon zoom et léger	taille capteur
Panasonio	Lumix TZ40	BSI CMOS	18.1	0.43	198	0.81	24	56.3	225.0	20.00	100- 400	Full HD 60ips	270	réactivité, stabilisateur, "LEICA"	lissage excessif
Panasonio	Lumix TZ60	BSI CMOS	18.1	0.43	240	0.62	24	56.3	225.0	30.00	100-400	Full HD 50ips	400	réactivité, stabilisateur, "LEICA"	lissage excessif
Ricoh	GR	CMOS, APS-C	16.2	1.11	245	0.38	28	52.1	192.9	1.00	100-1600	Full HD 50ips -	590	capteur APS-C, focale fixe	grand angle limité

Tableau 6 : Extrait du comparatif justifiant la sélection de l'APN (Sources : Lesnumeriques.com et sites constructeurs APN)

A l'issu du comparatif (voir tableau 6), le Sony Alpha 5000 couplé à l'objectif SEL_10-18 semble être le bon compromis sur les rapports qualité/définition et poids/largeur_fauchée, avec les caractéristiques suivantes : Capteur APS-C, 20 Mpix, ultra grand-angle équivalent à 15,3 mm, intervalle de prise de vue inférieur à une seconde (0,89 s). Il dispose également d'une sensibilité ISO réellement exploitable de 100 à 1600, essentiellement due à son capteur APS-C. Cela nous permettra de régler l'ouverture du diaphragme sur une valeur faible de manière à améliorer la

netteté des images, malgré l'irrégularité possible du relief

Il dispose d'un bloc optique interchangeable. Son point faible est son poids de 494 g avec l'objectif 10-18. L'idéal aurait été d'avoir des objectifs à focale fixe, mais j'ai découvert, après de longues recherches, que paradoxalement un objectif à focale fixe était toujours plus lourd et plus volumineux. Du reste, les ultra grandangle à focale aussi courte que le SEL 10-18 de chez



Figure 16: Sony Alpha 5000 (Source: Clubi.com)

Sony sont très peu courants sur le marché. Nous avons donc opté pour ce choix. Il est fourni de série avec un objectif à focale 16/50, 16 équivalent à 24,5 mm, est un grand angle classique. Cet objectif est plus léger et pourra être utiliser en remplacement du 10/18 pour certaines missions.

Une matrice de calcul (cf annexe 4), entièrement créée pour Hélicéo permet de mettre en évidence le gain que permet l'objectif ultra grand-angle, par rapport à ce que promet la concurrence. Hélicéo sera pour le moment le seul fabriquant de drone à proposer une fauchée de prise de vue aussi large. Voici un extrait de ce tableur, pour une mission type de 2x3 km² de surface avec un recouvrement longitudinal de 80% et transversal de 60 %, à titre d'illustration :

Objectif:	16-50	10-18	Ecart (%)
focale éq 35mm, minimale (mm)	24.5	15.3	-38
angle d'ouverture (°)	74.8	98.5	32
largeur fauchée à h=150m (m)	217.5	348.0	60
résolution induite (cm)	4.0	6.4	60
durée mission (Z=2x3km²) (min)	108.18	68.86	-36
nombre de photos nécessaires	4865	1914	-61

Tableau 7: Extrait du tableur de planification de mission: comparaison focales 10/16mm

On voit que le temps de mission est largement plus faible (-36 %) et le nombre de photos est divisé par 2,5 (ce qui correspond à une réduction de 61%) en passant de près de 5000 clichés à moins de 2000 ! On passe d'une résolution de 4 à 6,4 cm (+ 60 %) ce qui reste une valeur tout à fait acceptable.

Le tableur de planification de mission, dont est issu le tableau 7, est fourni en annexe 4.

II.5.2 GNSS: méthodologie employée et choix du matériel

Le GPS doit nécessairement être de qualité centimétrique car de sa précision dépendront les performances de la corrélation automatique et la qualité du géoréférencement. Aujourd'hui en topographie diverses méthodologies existent (voir tableau 8 ci-dessous) permettant d'atteindre les précisions requises. Le tableau 8 présente les différentes méthodes, encadrées en rouge sont les caractéristiques de la méthode PPK "pivot libre" que nous retiendrons pour le

٨	ro	n	Δ	
u	I ()	п	_	_

	Fiche 1	Fiche 2	Fiche 3	Fiche 4	Fiche 5	Fiche 6	Fiche 7
		Cinéma	atique		,	Statique	
Méthode	Ten	nps réel	Post-	traitement	Temps réel	Post-traitement	
	NRTK	RTK "pivot libre"	NPPK	PPK "pivot libre"	NRTK moyenné	Pivot central	Multi-stations
Moyens matériels (capteurs, logiciels, abonnement)	+/++	***	+/++	***	+/++	+/++	+++
Savoir-faire	+	++	++	:++	+	++	###
Moyens humains (personnel, temps passé)	+	+/++	+	+/++	÷	++/+++	+++
Gamme de précision (1σ)		2-5	cm		2–3 cm	< 2	2cm
Types de travaux	Lever cinéma	tique, implantation		que, contrôle levers nps réel	Lever, contrôle, rattachement	Canevas, contrôle	Contrôle, auscultation
		Disponibilité UHF (avec possibilité de faire du		ntation possible t non garanti avant itement	Couverture du réseau GNSS	Pas d'implantation possible, Calcu du point non garanti avant traitement	
Limitations	Couverture du réseau GNSS Couverture du réseau GPRS (existence de zones blanches)	GSM/GPRS) Précision dépendant de la ligne de base Stabilité du pivot durant le lever	des conditions d	urveillance poussée acquisition (sauts de onstellation)	Couverture du réseau GPRS (existence de zones blanches)	Calcul de courtes lignes de base uniquement (<5km)	
	zones planches)	Surveillance éventuelle du pivot		Stabilité et surveillance du pivot		Mise <mark>en station irré</mark> e la stabilité des é	
Avantages	Simplicité de mise en œuvre	Fonctionne partout en UHF	72-31 59 5070 6	t nécessaire en France ations télécoms	Bon compromis simplicité de mise en œuvre / précision	Temps d'occupation réduit	Précision et exactitude "ultimes"

Tableau 8 : Récapitulatif des différentes méthodes GNSS différentielles et de précision

(Sources: Méthodes de travail dans les réseaux GNSS, Romain LEGROS, paru dans la revue "XYZ", Février 2013)

Cette méthode de calcul de position GNSS permet d'obtenir des coordonnées précises jusqu'à 2 cm en (X,Y) et 5 cm en Z, par post-traitement, en respectant certaines conditions et procédures. Le drone étant en mouvement, il sera nécessaire de pouvoir enregistrer les données satellitaires à une fréquence suffisante afin de pouvoir ensuite interpoler de façon précise la position du centre de perspective de l'APN, au moment précis de la prise de vue. La fréquence d'échantillonnage doit donc être d'environ 20 Hz, car en dessous de 50 ms nous pouvons admettre que le déplacement du drone est exactement linéaire et donc interpoler "exactement" la position du capteur au moment précis de la photographie, entre 2 positions GPS (à 10 Hz : 2,2 m ; à 20 Hz : 1,1 m, etc...). Les tests en vol permettront de définir la fréquence d'échantillonnage nécessaire du récepteur GNSS (10Hz, 20Hz, 50Hz, peut-être...).

Cette méthodologie GNSS nécessite l'utilisation simultanée de 2 récepteurs GNSS précis ; une base, fixe durant toute la durée de la mission ; et un mobile qui sera fixe dans le repère du drone, permettant donc le positionnement précis de ce dernier pour finalement connaître la position précise du centre optique au moment de la prise de vue. La base sera de préférence

positionnée sur un point connu, afin de faciliter son rattachement. En cas d'impossibilité (pas de point connu à proximité ou doute sur sa précision) il sera toujours possible d'effectuer le rattachement par post-traitement via la méthode du NPPK16 entre la base et des stations du RGP¹⁷. A l'international, l'on pourra prévoir d'exploiter la méthode PPP¹⁸ qui est une méthode cinématique, temps réel, ne nécessitant qu'un seul récepteur. Cette méthode utilise des données d'amélioration satellitaire, comme le WAAS ou le SBAS¹⁹. Elle est d'autant plus fiable et précise que les observations sont moyennées sur une période importante, mais tout de même moins que les méthodes différentielles classiques.

Le choix de la solution a été fait conformément au cahier des charges explicité au chapitre II. Nous avons étudié les récepteurs GNSS de 3 marques : Trimble, Septentrio et Hemisphere. Globalement les spécifications sont, aux choix du client et identiques d'une marque à l'autre, la compatibilité avec les constellations existantes (GPS, GLONASS) ou à venir (Galiléo, Compass), la précision du centre de phase de l'antenne, le format des données en sortie (NMEA pour le positionnement temps réel et Rinex pour le post-traitement), et la nature (RS232) et le nombre de ports de sortie, pour l'enregistrement et l'exploitation des données.

Ce qui a le plus guidé notre choix a été la contrainte de masse nécessaire pour l'intégration dans le drone. En effet, au delà du récepteur (dont le poids dépasse rarement quelques dizaines de grammes) l'antenne GNSS est à considérer dans le bilan de masse. Ces dernières font couramment plusieurs centaines de grammes, mais l'une d'entres elles sort du lot : il s'agit de la solution PA300 de la marque Hemisphere (illustration cicontre), qui est un récepteur GNSS dont l'antenne est intégrée. Le centre de phase est de précision centimétrique. L'ensemble ne pesant que 133g, alors

que le poids minimum d'une antenne de précision, seule, est de près de 200g (Trimble travaille actuellement sur



(3)

une antenne miniature qui ne pèsera que 120g). Il est bi-fréquence (L1, L2), compatible GPS, GLONASS, et Galiléo, possède un taux d'échantillonnage de 20Hz, 2 sorties RS232. Il est également compatible avec les techniques d'amélioration de positionnement temps réel SBAS (précision jusqu'à 30cm) ce qui pourra être un plus appréciable pour la fiabilité du contrôle du pilotage en mode automatique.

Fiche Technique complète disponible en annexe 5

¹⁶ Network Post-Processing Kinematik: méthode de levé cinématique par post-traitement en réseau

¹⁷ Réseau GNSS Permanent

¹⁸ Precise Point Positioning: Positionnement de point précis

¹⁹ Systèmes d'amélioration de positionnement GNSS temps réel

II.5.3 Affranchissement de l'IMU - solution de post-traitement photogrammétrique :

L'utilisation d'une IMU sur le drone pose un problème de poids (c'est le cas de le dire !) : une centrale inertielle précise, comme celle illustrée sur la figure 13 (ci-contre), est très lourde et très couteuse. Seuls les avions destinés à la photogrammétrie peuvent se permettre d'en transporter une. Généralement elles pèsent quelques dizaines de kilogrammes et coûtent plusieurs dizaines de milliers d'euros, mais permettent alors d'obtenir les précisions nécessaires à une



Figure 18: IMU hautes performances (sources: http://www.safran-group.com)

orientation externe suffisamment précise. Il existe de petites IMU mais ces dernières n'ont pas les précisions nécessaires : pour une IMU de quelques centaines de gramme, il est possible d'avoir une précision relative²⁰ descendant jusqu'à 0,05 ° en roulis/tangage et 0,1° en lacet. Mais comme l'illustre le tableau 5 (Partie II.4.3, justifié en annexe 3)), ces écarts types peuvent conduire à des imprécisions allant jusqu'à 36 cm.

La photo ci-contre représente la centrale inertielle IGB 500, une des plus petites centrales inertielles existantes sur le marché, et qui possède la précision précédemment évoquée.

L'idée est donc de pouvoir s'affranchir de l'utilisation de la centrale inertielle pour le traitement du géoréférencement des photos. Le principe de calcul est que connaissant la base Figure 19 : IMU compacte

(sources: http://www.hellopro.fr)

photogrammétrique de façon précise grâce au GPS, et étant donné le recouvrement important qui existe entre images (60% min) et entre bandes d'images (20% min.), il est possible de faire la corrélation, c'est-à-dire l'assemblage des images entres-elles par la reconnaissance d'un grand nombre de points homologues entres les clichés. Cette reconnaissance peut se faire manuellement mais aussi automatiquement grâce à des fonctionnalités intégrées aux logiciels de photogrammétrie le permettant. C'est le cas de MicMac, Photomodeler, Photoscan et Pix 4D, notamment, qui peuvent, à partir de clichés du même objet ayant un taux de recouvrement suffisant (supérieur à 50%), créer un modèle numérique donc un nuage de points en 3 dimensions de l'objet. La limitation est que, sans point d'appui et sans information d'aérotriangulation, ces logiciels ne peuvent donc définir l'échelle ni le géoréférencement de l'objet.

 $^{^{20}}$ les IMU dérivant avec le temps, elles ne fournissent pas d'orientations absolues, mais une tendance d'accélération angulaire

Ainsi si nous n'utilisons pas de point d'appui, il est nécessaire de trouver une autre solution afin d'effectuer les orientations externes qui permettront d'aboutir à un géoréférencement direct des images de qualité.

Après l'étape de correction géométrique des images, la corrélation automatique des images, que certains logiciels de photogrammétrie permettent d'effectuer, utilise une détection automatique d'un grand nombre de points homologues, c'est à dire des pixels, vus sur plusieurs images voisines, dont les objets au sol sont identiques, afin d'associer les images entres elles permettant ainsi d'obtenir en sortie une seule grande image. Cette étape permet donc le positionnement relatif.

Le GPS embarqué quant à lui permet de définir l'ordre de traitement des images, en plus de donner l'échelle donc le géoréférencement des images.

Pour permettre cette procédure de travail, il faut bien entendu un logiciel de traitement compatible avec les données en entrée, qui soit capable d'effectuer une corrélation automatique sans point d'appui sol et sans données inertielles. Nous avons évalué plusieurs logiciels de photogrammétrie dont Micmac²¹, Photomodeler²², PMS3D²³, Photoscan²⁴ et Pix4D. Nous avons retenu ce dernier logiciel Pix4D, Suisse, qui permet de faire de la photogrammétrie rapprochée et verticale, possède un support utilisateur efficace ainsi qu'un bon tutoriel en ligne. Son principal défaut d'être entièrement en Anglais (support, tutoriel et mode d'emploi) et de ne proposer aucun service en Français ce qui pourra être un frein pour l'utilisateur final confronté à d'éventuel questionnement concernant le logiciel.

Le fonctionnement de ce logiciel pour notre utilisation sera introduit en annexe 7

_

²¹ logiciel gratuit mais dont le fonctionnement est optimisé pour un environnement Linux d'où un manque d'ergonomie sous Windows, sources : http://combiencaporte.blogspot.fr/2013/10/micmac-tutoriel-dephotogrammetrie-sous.html

²² Logiciel de photogrammétrie rapprochée, typiquement pour obtenir des nuages de points d'objets proches. N'est pas optimal pour de la photogrammétrie aérienne verticale : http://www.photomodeler.com/index.html ²³ Très bon logiciel, mais nécessite le moteur graphique d'Autocad (Géomedia SA) pour fonctionner et ne sait pas faire de corrélation automatique ce qui pour nous est rédhibitoire.

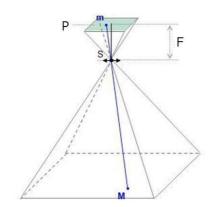
²⁴ Logiciel de photogrammétrie rapproché, essentiellement. Il permet également la calibration automatique et manuel des APN.

III Protocoles Expérimentaux de Validation de l'Instrumentation

III.1 L'Appareil Photographique Numérique

Une image photographique, est la représentation en 2 dimensions (2D) de l'espace en 3 dimensions (3D).

La calibration consiste à déterminer les paramètres internes de l'appareil photo que sont les coordonnées du centre de perspective (projection du point S sur la matrice du capteur (P), voir figure 20, ci-dessous), la distance focale, ainsi que les paramètres de la distorsion due aux imperfections des éléments de l'objectif (coefficients du polynôme de distorsion, radiaux (K1,K2,K3) et transversaux (T1, T2)). Pour cela nous allons photographier un réseaux de cibles connues précisément sur le terrain.



Le schéma ci-contre illustre le principe de la Perspective conique ;

où : S, centre optique de l'APN ; P, Plan de projection (càd la matrice du capteur) ; M, point du terrain dont l'image sur P est m ; (SM) est le rayon perspectif.

Figure 20 : Schéma de la Perspective Conique (sources : inspiré du cours de Mme L.CHANDELIER)

En connaissant les formules de passage des coordonnées d'un point M (X,Y,Z) vers les coordonnées de son image m (x,y) sur le capteur (matrice de pixels), ainsi que les valeurs des coordonnées de plusieurs points de l'espace, et mesurés dans l'image, nous pouvons en déterminer les constantes de l'APN pour les mêmes caractéristiques de prise de vue (ensemble [capteur + objectif] avec diamètre de l'ouverture et distance focale précis et identiques pour chaque cliché).²⁵

²⁵ Plus d'information concernant la géométrie de l'image et les formules de projection : http://fad.ensg.eu/moodle/course/view.php?id=314 (cours en ligne de Mme Laure CHANDELIER, ENSG)

III.1.1 Réalisation d'un mur de calibration :

Un mur de calibration est un polygone dont des points caractéristiques, régulièrement répartis dans l'espace et bien visibles sont connus en coordonnées



Figure 21 : cible de calibration géométrique

terrain avec précision. Le polygone idéal est un objet en 3 dimensions de grande taille afin de pouvoir obtenir un recul suffisant de manière à se trouver

dans les mêmes conditions de prises de vue que celles envisagées. De la sorte, les paramètres de prise de vue (focale, notamment) doivent être strictement identiques. Les points de ce polygone doivent être régulièrement répartis dans l'espace et sur plusieurs plans. Idéalement, on dispose de cibles types fixées de manière pérenne puis mesurées avec précision.

Le mur choisi est la façade Est du bâtiment où se trouvent les locaux de l'entreprise Hélicéo. Ce mur est intéressant car il dispose d'éléments visibles pérennes et pointables assez précisément tels que des angles de fenêtre, les coins des panneaux bétons, les angles de façade. De plus, les piliers visibles au fond du parking permettent d'obtenir une différence de profondeur. L'intérêt est également de disposer d'un mur fixe dans le temps (à moins que le bâtiment soit démoli...) disposant de points caractéristiques ne nécessitant pas de positionner des cibles, et très proches des locaux pour des questions pratiques.

Le relevé de points rayonnés est effectué par visées laser à l'aide d'un tachéomètre Leica TCRP1201 et porte sur les points de l'image suivante :



Les coordonnées calculées des points sont listées dans l'annexe 6, ainsi qu'un descriptif plus précis de la procédure.

III.1.2 Logiciel de calibration retenu, méthodologie et résultats :

Afin d'effectuer la calibration nous avons testé plusieurs logiciels : Photomodeler tout d'abord est un logiciel qui permet essentiellement la calibration d'APN utilisé pour de la photogrammétrie rapprochée : l'étape consiste en l'analyse de photographies d'une mire de taille AO dont la surface est imprimée de cibles noires sur fond blanc, régulièrement réparties sur la feuille. La nécessité de régler la mise au point de l'objectif sur le papier situé relativement proche est incompatible avec les caractéristiques de l'APN en mission sur drone. Une fois la calibration effectuée, Photomodeler permet de réaliser des nuages de points d'objet 3D, typiquement de l'architecture ou des œuvres d'arts.

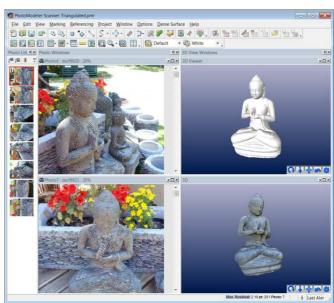


Figure 23 : Illustration du logiciel Photomodeler, Photogrammétrie rapprochée (Sources : http://en.wikipedia.org/wiki/PhotoModeler)

Finalement le logiciel de calibration utilisé est PhotoScan. Ce logiciel utilise le mur d'étalonnage défini ci-dessus. On effectue une calibration par ensemble optique, c'est à dire pour une configuration donnée : un capteur + un objectif. La focale doit être fixe, l'APN doit donc être mis en mode manuel concernant le réglage de la mise au point, et de tout autre paramètre de prises de vue, comme cela devrait être le cas en vol pour mission (plus de précision sur la méthodologie employée au Chapitre suivant : IV.2).

On commence par photographier le mur sous différents angles puis l'on effectue un assemblage des images après avoir éventuellement sélectionné les points d'appui relevés sur le mur. Plus le nombre de points et la redondance d'informations seront élevés, meilleure sera la qualité de la calibration. Quand à la précision de pointé nécessaire, il faut qu'elle soit cohérente avec les besoins : ici le mur mesure 52.15 m de largeur, la largeur de la matrice est de 5456 pix. En ayant un recul de sorte à ce que toute la largeur du bâtiment soit vue sur la largeur de la matrice, la résolution d'un pixel sur le mur est donc de

 $R=rac{52.15}{5456}=0.00956rac{m}{pix}pprox 1~cm/pix$, ce qui doit correspondre à la précision de la mesure puis du pointé sur les images à l'étape de calibration. A l'issue du traitement on obtient un nuage de points du mur de calibration, ainsi que les paramètres de calibration de l'APN Alpha 5000 avec l'objectif 10 mm en mode focale fixe, mise au point à l'infini.

III.1.3 Conclusion: validation et limitation de l'APN

A l'issue du traitement, nous obtenons donc les valeurs de calibration suivantes résumées dans le tableau ci-contre :

Voici une explication du traitement géométrique réalisé sur les clichés afin de pouvoir utiliser les formules mathématiques de la perspective conique de façon cohérente de manière à partir des clichés à obtenir les coordonnées terrain (X,Y,Z):

Cantour	largeur (mm)	23.2543
Capteur	hauteur (mm)	15.4987
taille	pixel (,um)	4,246
distance	focale (mm)	10,341124
position	x (mm)	11.62715
du PPA	y (mm)	7.74935
	K1	-0.051256
	K2	-0.042918
Coeff	К3	0.0947995
distortion	T1	-0.002619
	T2	-2.49E-05

Tableau 9 : Fiche de calibration SonyAlpha5000

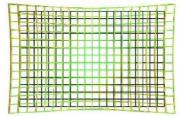
Forme de l'image avant calibrage :



La matrice du capteur (en vert) est de forme rectangulaire « parfaite ». On peut remarquer un e déformation de l'image (en noir) en forme de barillet, représentant un objet de forme géométrique rectangulaire.

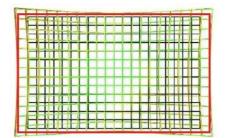
Ce défaut géométrique est dû à l'imperfection de l'ens emb le optique et à sa non prise en compte lors de la prise et de l'enregistrement des pho tos.

Forme de l'image après calibrage:



La correction géomét rique obtenue est effectuée en utilisant les co efficients du polynôme de distorsion K1, K2 et K3 qui sont spécifiques pour une distance focale donnée. Elle permet de corriger la géométrie de l'image par un ré-échantillonnage de l'image de manière à ce que la photographie soit vraiment la projection d'un monde en 3D sur une matrice de pixels 2D, selon la for mule mathématique de la perspective co nique.

Le résultat donne une forme d'image non régulière (la matrice n'est plus de forme rectangulaire) mais l'image a une géométrie juste par rapport au monde réel.



Le principe du ré-échantillonnage bicu bique utilisé est fiable et permet la transformation géométrique sans qu'il y ait de per te d'informations notable.

Cependant, l'on voit que les bords deviennent des pointes et une image étant par défaut de forme rectangulaire, un recadrage (bordure rouge) est nécessaire afin de ne conserver que la partie de l'image juste et exploitable, c'est-à-dire où tous les pixels contiend rons des don nées géométriquement justes. En toute rigueur, la fiche de calibration finale du capteur devra intégrer, et éventuellement pour plus ieurs configuration s (distances focales, objectif, capteur), la résolution résiduelle du capteur. L'on voit sur le schéma que le centre de l'image ne subit quasi ment de mod ification p as contrairement aux bords où les pixels sont étirés. De cette manière, la finesse du capteur n'est plus la même sur toute sa surface et il pourra être nécessaire de déterminer dans que lles proportions cette dégradation a lie u.

Cette étape est soit réalisée directement par le logiciel de photogrammétrie utilisé, et ainsi transparente pour l'utilisateur, soit elle sera à développer informatiquement, puis à intégrer à notre solution, n'étant pas exclu qu'Hélicéo développe son propre logiciel de photogrammétrie dans le futur. La gestion des déformations géométriques pour tous les clichés, préalablement aux traitements photogrammétriques, devraient conduire à un gain sensible d'efficacité et de rapidité de traitement pour le logiciel traitant ensuite la corrélation automatique.

Edition du 27-06-2014 : Au fur et à mesure de l'avancement du projet un problème est apparu concernant la complexité de la mise en œuvre du déclanchement automatique de l'Alpha 5000. Sur requête de l'ingénieur Informaticien, j'ai donc cherché un autre appareil photo présentant des performances similaires ne présentant pas ce problème. Un autre choix à donc été rapidement proposé : l'Alpha 6000, petit frère de l'Alpha 5000, qui a terme viendra en remplacement de ce dernier. C'est un appareil très récent puisque commercialisé à partir de Mai 2014. Il reprend en grande partie les caractéristiques de son prédécesseur, est compatible avec les mêmes objectifs (type E, Sony), ce qui nous permettra de réutiliser notre ultra grand-angle 10mm. Le capteur est également de format APS-C, mais possède une résolution de 24 Mpix au lieu de 20 ce qui offre un gain de 20%. Il est plus réactif avec une photo prise toutes les 0,63s contre 0,89s pour le 5000. Le seul inconvénient pour nous de cet APN comparativement à son prédécesseur est un surpoids de 50g environ, soit une dizaine de pourcents. Ce surpoids correspondant à moins de 2% sur le poids total du drone prévu (environ 4kg) il n'a pas été retenue comme véritablement limitant, et le fait d'avoir un capteur plus fin et conservant d'excellentes performances en terme de qualité et de paramétrages possibles, fait qu'il reste pour le cadre de notre utilisation, l'APN le plus intéressant du marché.

Par contre, étant donnée l'arrivée tardive (mi-Juin) de cette problématique, remettant en cause le choix de l'Alpha 5000, aucun test présenté dans ce rapport n'aura été effectué avec l'Alpha 6000, acquis le 21 Juin. Cependant, les procédures mises en œuvre sont bien sûr extrapolables au nouveau matériel.



Figure 24 : Sony Alpha 6000 (Sources : http://www.lesnumeriques.com)

III.2 Solution GNSS:

Le but de la validation de la solution GNSS est de 3 ordres :

- Valider l'instrumentation GNSS au sol, manuellement
- Valider la solution drone par survol et mesure d'un réseau de points connus
- Créer un gabarit de fiche de calibration type qui sera fourni au client avec chaque appareil, indiquant, entre autres les performances de l'appareil en terme de précision. Chaque fiche devra être effectuée avant la vente de chaque appareil, et avant/après le passage en révision (cf annexe 10).

III.2.1 Création d'une zone de test, grandeur nature :

Le principe est de créer un réseau de points connus, relevable au sol par GPS (donc en faisant attention aux occlusions : arbres, bâtiments, etc...) et dans l'optique qu'ils soient visibles du ciel, par l'APN jusqu'à au moins 150 m de hauteur. On veillera donc que la représentation du point au sol soit d'une dimension et présente un contraste suffisant pour pouvoir être pointé manuellement de façon précise. Par exemple, si l'on veut une précision de pointé de 5 cm, on essayera de prendre un point au sol au milieu d'un élément d'une taille 2 ou 3 fois plus grande. (la résolution sol peut descendre autour de 5 cm) En pointant le centre de la tache visible du ciel, la précision de pointé par rapport au sol sera ainsi de l'ordre de quelques cm.

La zone choisie est illustrée ci-dessous, avec en rouge, les croix des positions approximatives des points levés ainsi que leur numéro. Le point RBF utilisé est la base gauche de la droite jaune, qui ne sert qu'à donner une idée des dimensions de la zone, qui fera environ 2 km par 1 km. 37 points ont ainsi été mesurés.

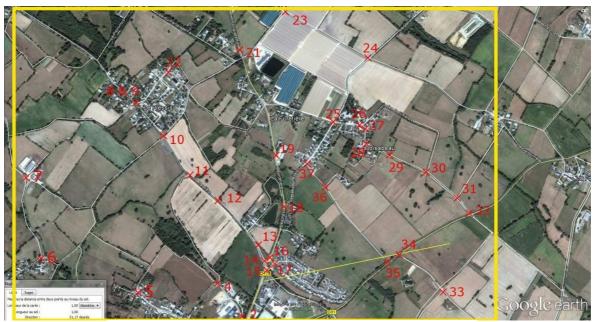


Figure 25 : Zone de points connus pour tests de la solution

III.2.2 Point géodésique : Réseau de Base Français (RBF)

Afin de déterminer un réseau de points connus, dans un référentiel donné, en

l'occurrence le RGF93, il est nécessaire de partir d'un point de départ suffisamment précis. Pour ce faire, nous allons partir d'un point RBF, réseau comportant environ 1000 sites. Ce sont des points géodésiques d'exactitude centimétrique, issus d'une densification du Réseau de Référence Français (RRF) qui ne comportait lui que 23 sites.



Figure 26 : Plaque apposée sur tout point géodésique IGN

Le GPS²⁶ nous donne des coordonnées absolues dans le système géodésique WGS 84 (*World Geodetic System 1984*) avec l'ellipsoïde de révolution IAG GRS 80 comme référence. Il sera nécessaire d'effectuer la conversion de coordonnées afin d'obtenir les valeurs en coordonnées Lambert 93, système de coordonnées Français légal. Nous utiliserons pour cela le logiciel libre Circé.

III.2.3 Création d'un réseau de calibration de la solution dronistique : levé GNSS par méthode PPK

Le levé GPS a été effectué le 18-06-2014 à l'aide de 2 récepteurs GNSS bi-fréquence Leica GPS System 500. Nous avons stationné la base sur le point RBF 4412204 situé au Nord de la commune de Petit Mars. (fiche de la station en annexe 10) durant toute la durée du levé, fractionné en 2 parties : une le matin, une l'après-midi. La base sera rattachée en Lambert93 grâce aux stations du RGP de Carquefou (CARQ) et de Châteaubriant (CHBR) située à respectivement 11 km au Sud et 37 km au Nord. De cette manière nous pourrons évaluer la qualité du rattachement par réseau RGP, étant donné que nous connaissons la position de la station réelle.

Exploitation avec RTK lib après récupération des données GPS mesurée à la base et au mobile, et conversion du format propriétaire Leica vers le format standard Rinex.

Démarche et calcul des coordonnées GPS des points (-> annexe 9). Traitement GNSS en 3 étapes :

1- Rattachement de la Base avec les stations RGP (méthode NPPK) : CARQ seul/CHBR seul/CARQ+CHBR -> comparaisons des résultats avec les coordonnées réelles, conclusion.

²⁶ Abus de langage courant signifiant : "récepteur GNSS". Historiquement le système GPS ayant été le 1er à être opérationnel, et étant toujours le plus utilisé, la très grande majorité des récepteurs GNSS utilise le système GPS. D'où cet abus de langage qui perdure dans la vie courante ("GPS" de voiture, de téléphone...)

2- Rattachement du mobile avec la base comme pivot (PPK) : calcul et listing des coordonnées, en fonction des distances des lignes de base.

3- Rattachement du mobile avec les stations du RGP (en utilisant la solution donnant le meilleur résultat, vu en 1-) NPPK : calcul des coordonnées, et comparaison avec la méthode précédente.

III.2.4 Et le PPP, pourquoi pas?

Une autre méthode de levé GNSS existe, il s'agit du "Precise Point Positioning" (Positionnement Précis de Point ou PPP). Cette méthode est en pleine effervescence car elle apporte aux méthodes courantes (RTK, NRTK, PPK et NPPK) quelques avantages dont le principal est de ne nécessiter l'utilisation que d'un seul appareil d'où, réduction du coût d'exploitation, indépendance vis-à-vis des réseaux permanents et affranchissement des liaisons GSM ou modem. Cependant, après recherches sur le sujet, cette méthode n'est actuellement pas aussi précise que les méthodes différentielles (de l'ordre de 10 cm au mieux contre 2 à 3 cm par post-traitement en différentiel). C'est pourquoi durant ce stage nous n'aurons pas approfondi cette méthode. Le but du mémoire n'étant pas d'effectuer des approfondissements sur le fonctionnement de toutes les méthodes, mais la mise en œuvre de la meilleure solution exploitable pour notre solution drone.

Cependant, cette méthode pourra éventuellement être utilisée pour rattacher la station de base GNSS dans le cas où cette dernière serait dans une zone totalement dépourvue de réseau de stations permanentes et où il ne soit pas possible de la stationner sur un point connu fiable, ce qui peut être un cas courant dans de nombreux pays.²⁷

47

 $^{^{27}}$ Plus d'info sur cette méthode : lire l'article de la revue XYZ $N^{\circ}138,\,p41$ à 49.

III.3 Calibration de la solution drone, protocoles à réaliser :

Les prérequis généraux sont les suivants :

- Station mobile de contrôle : permet le suivi en temps réel des caractéristiques du vol, de l'état du drone et de l'avancement de la mission grâce aux informations de télémétrie (voir § I.4.3). Elle est également reliée à la base GNSS servant de pivot pour la mission dont elle effectue l'enregistrement des données d'observation. Via cette station nous contrôlerons les étapes d'initialisation, la vérification du GDOP de la base (pivot) et du mobile (drone) GNSS.

- Drone : achevé et fonctionnel du point de vue de l'instrumentation, du moins. Selon le type de validation a effectuer, l'appareil peut nécessiter d'être tenu en main par un opérateur. Dans ce cas, toute la partie propulsion et motorisation sera désactivée grâce à un coupe-circuit de sécurité dédié. Les parties contrôle et instrumentation (récepteur, contrôleur - comportant le module d'enregistrement des données, de déclenchement de l'APN et l'horloge de synchronisation - APN, récepteur GNSS) doivent, elles, être alimentées et fonctionnelles. Lors de l'initialisation du récepteur GNSS, préalable à toute mission, le drone sera positionné de façon précise sur un support conçu à cet effet, fixé de manière mécanique au sol durant la durée de la mission. A la fin du levé, avant l'extinction du drone, on le reposera de manière identique sur son support. Cela permettra de valider la précision de positionnement relative et la qualité des coordonnées GPS : le drone retrouvant sa position initiale, ses coordonnées doivent être identiques à celles de départ à la précision GNSS près.

- Récepteur GNSS base "pivot" : il s'agit d'une antenne GNSS fixe durant toute la durée de la mission. De préférence positionnée sur un point connu, elle peut également être rattachée par post-traitement, soit en NPPK si des réseaux sont disponibles, soit en PPP dans le cas contraire, avec une précision moindre dans ce cas.

III.3.1 Vérification de fonctionnement de l'instrumentation :

La solution n'ayant pu être obtenue dans le délai imparti, et les contretemps dus aux problèmes techniques liés à l'APN (alpha 5000) ont fait que ces tests n'auront pu être effectués. Sera décrite dans les lignes qui suivent, la procédure de vérification du fonctionnement de l'instrumentation de la solution drone finale, étape préalable à la calibration en vol.

L'appareillage (APN, récepteur GNSS et interface d'enregistrement des données, télémétrie) doit-être fonctionnel et actif. Cette procédure utilisera le mur de calibration précédemment décrit, comme objet visé.

On débute par les prérequis décrits ci-dessus.

- Une fois l'instrumentation du drone opérationnelle et les phases validées d'initialisation, un opérateur A vient prendre en main le drone, de façon à ce que le nez de l'appareil soit dirigé vers le ciel, tandis qu'un second opérateur B reste à la base pour contrôler les paramètres, essentiellement la réception GNSS. Tandis que A se déplace latéralement face au mur de calibration de manière à ce que l'objectif de l'APN voit le mur , B déclenche manuellement l'APN. Une dizaine de clichés suffisent à cette procédure. Le résultat en sortie doit être le mur de calibration vu sous différents angles avec la position GNSS précise pour chaque cliché. On peut ensuite traiter les données via Pix4D, grâce à ses fonctionnalités de génération d'un nuage de points pour de la photogrammétrie terrestre. Cette étape permettra de fournir les premières valeurs de calibration de l'ensemble du drone (APN, offsets antenne GNSS - centre optique de l'APN) sans nécessité que celui-ci soit déjà apte à voler.

III.3.2 Calibration automatique en conditions réelles de vol :

Une fois le drone opérationnel, la procédure consiste à effectuer le survol de la zone de calibration drone grandeur nature (voir § III.2.1 et annexe 9). Pour l'étape de calibration nous utiliserons un taux de recouvrement élevé : 80 % en longitudinal et 60 % en latéral, de manière à assurer une redondance des informations suffisante et avoir ainsi la meilleure précision possible. On souligne le fait que cette étape de calibration n'aura lieu, par défaut, qu'une seule fois préalablement à la vente de chaque drone, et que de sa qualité dépendront sa précision de restitution et donc ses performances. Ainsi il faut qu'elle soit faite le plus sérieusement possible.

Via le logiciel de Photogrammétrie Pix4D nous effectuons la calibration du drone avec l'ensemble des données (données de calibration APN effectué au préalable), position GNSS précise pour chaque cliché après interpolation), ensuite nous utilisons les points cibles connus comme points d'appui sol (ou points de calage). Le logiciel s'occupe de fournir une restitution automatique du nuage de points de la zone et détermine les paramètres des offsets qui existent entre la position exacte de l'antenne GNSS et le centre optique de l'APN. Ces paramètres seront des constantes pour chaque drone, mais il faudra éventuellement faire cette étape pour chaque combinaison de mise en œuvre du drone : selon la focale utilisé (10mm ou 16mm) et selon la cale de positionnement de l'APN (photographie aérienne à visée verticale ou cale de précision à différents angles (de 20 à 45°) pour de la photogrammétrie oblique)

IV <u>Validation de la Solution Métier Drone Topo</u>

IV.1 Programmation de mission et interface de contrôle :

Le logiciel de programmation de mission qui fera l'implémentation des données du pilotage automatique et permettra la surveillance des données télémétriques de contrôle en temps réel de la mission aérienne en cours, sera un logiciel complet et exclusif, fourni avec la solution. Actuellement en développement, il part de la matrice de Calcul Excel créée pour le projet (cf annexe 4), permet d'intégrer toutes ces informations dans le drone, qui ensuite volera de façon autonome, et fournira une interface visuelle à l'utilisateur.

L'utilisateur peut donc prévoir à l'avance la durée de son vol, et s'assurer qu'elle est compatible avec l'autonomie de son appareil. Tous ces éléments devront être implémentés dans le programme d'autopilotage afin d'être transparents à l'utilisateur, ce dernier pouvant y avoir accès. Le programme traitera également les données de télémétrie, et les alertes nécessaires au bon déroulement de la mission, décrites au Chapitre I. Actuellement il s'agit d'une solution existante via le logiciel Mission Planner (cf quelques illustrations de la planification de mission annexe 11). Ce logiciel est libre mais n'est pas très efficace et présente divers défauts ergonomiques. C'est de lui que seront définies toutes les positions GPS de prise des clichés.

En outre, nous n'avons pas encore pu tester le fonctionnement réel de la solution. L'ingénieur informaticien en est actuellement aux étapes de décryptage et d'implémentation du logiciel dans notre solution.

IV.2 Survol automatique de la zone de points de contrôle :

La méthodologie et la mise en œuvre de la mission sont les mêmes que celles détaillée § III.3.

Le point stationné par le pivot GNSS sera le point géodésique N° 4412204 du RBF. Se trouvant dans une zone dégagée, donc de qualité pour la réception des satellites, nous implanterons à quelques mètres de là le trièdre support du drone. Nous démarrons l'initialisation de ces 2 appareils (récepteurs GNSS) puis nous installons la station de contrôle à proximité, de préférence dans une zone ombragée pour assurer le confort de l'utilisateur. Si l'on imagine la station comme étant une table pliante ergonomique avec siège intégré, nous pourrons également prévoir en option la présence d'un parasol. L'utilisateur suivra, sur un écran d'ordinateur portable, l'avancement de la mission, et devant l'importance de ces informations, il est crucial de prévoir un système complet où l'utilisateur n'aura pas de problème pour visionner les éléments, donc il faut fournir les moyens de s'affranchir des reflets lumineux de quelque sorte qu'ils soient.

La base est reliée de manière filaire à la station, et le drone communique par onde. Cependant, pour des questions de fiabilité et d'efficacité, toutes les données photogrammétriques du drone (photos et observations GNSS) sont enregistrées dans ce dernier et ne transitent pas par onde. Une fois l'initialisation des récepteurs validée, on peut démarrer la mission, en cliquant sur le bouton "Démarrer mission" :

- démarrage d'un compte à rebours visuel et sonore de 10 s que l'on peut interrompre à tout moment. Cela permet à l'opérateur de surveiller le bon déroulement.
- Démarrage des turbines à pleine puissance pour le décollage verticale : accélération constante verticale d'environ 3 m/s².
- Dès que le drone dépasse 2 m de hauteur (environ 1 s), les turbines commencent à ralentir, pour stopper l'accélération, mais continuent de compenser le poids du drone.
- Lorsque la hauteur de 3 m est atteinte (hauteur de sécurité), le moteur de propulsion démarre à pleine puissance, conduisant à une accélération horizontale constante (environ 5 m/s²) et verticale (selon la pente de montée) et donc à un transfert progressif de la force de sustentation des turbines vers la voilure fixe, conduisant à une décélération dans les mêmes proportions de la vitesse de rotation des turbines jusqu'à leur arrêt complet, une fois la vitesse minimale de décrochage atteinte (environ 15 m/s, soit 3 s d'accélération). Durant toute cette période le drone aura pris de l'altitude. Une fois les turbines coupées il monte à plein régime selon une pente d'environ 45°, ce qui lui permet dans le même temps d'atteindre sa vitesse de vol de croisière : 22 m/s (soit environ 80km/h, vitesse air).
- Le drone effectue donc sa mission de prise de clichés sur toute la zone. L'ordre de déclenchement des clichés est envoyé par le contrôleur intégré au drone, de façon automatique, connaissant sa position approximative grâce au positionnement GNSS temps réel.
- A la fin de la mission, le drone va approcher de la zone d'atterrissage à sa vitesse de vol minimale, en position cabrée afin d'avoir un maximum de prise au vent. Puis, les turbines vont se remettre en action et permettre l'atterrissage vertical. Ne connaissant pas sa position précise, les informations de hauteur par rapport au sol sont données grâce à un sonar à ultrasons et le télépilote peut alors reprendre la main pour effectuer le positionnement final du drone au sol.

Une fois cela fait, il désactive la propulsion du drone mais n'éteint pas l'instrumentation : il repositionne le drone sur son support tel qu'il était dans sa position de départ et le laisse observer les satellites quelques instant avant d'achever la mission.

IV.3 Post-traitement GNSS et photogrammétrique - détermination de la précision

Les données acquises sont les observations brutes GNSS de la base et du drone ainsi que les clichés. Le post-traitement consistera à effectuer les opérations suivantes :

- détermination des coordonnées de la base, par méthode NPPK ou PPP (facultative, si elle est stationnée sur un point connu)
 - rattachement du drone par méthode PPK avec la base comme pivot
 - création du fichier de positionnement précis des clichés par interpolation (cf § II.4)
- Traitement des données via Pix 4D (cf annexe 7) et obtention du nuage de points, MNS, et de l'orthophoto.
- Manuellement on pointe ensuite sur le nuage de points, les points connus de la zone de calibration : ce ne sont pas des points d'appui mais bien des points de contrôle dont le but est de déterminer la précision effective de la solution photogrammétrique. A l'issus, on rempli le second tableau de la fiche de calibration Hélicéo (cf annexe 10) et l'on obtient la précision.
- On peut évaluer l'impact de l'amélioration du système en utilisant comme point d'appui le sommet de l'antenne GNSS du pivot, utilisé lors de la mission. Utilisant ce point d'appui, on relance le calcul et on peut analyser la variation de la précision. Éventuellement l'utilisation d'un unique point d'appui peut permettre d'améliorer le recalage linéaire des points. On rempli alors le 3ème tableau de l'annexe 10 et on en conclue la précision finale de la solution.

Conclusion

Ce TFE aura été pour moi une expérience unique et très enrichissante!

Tout d'abord, l'entreprise m'accueillant étant en cours de création lors du début de mon stage (l'immatriculation officielle a eu lieu le 18 Mars 2014) j'ai eu la chance de pouvoir vivre en direct l'histoire passionnante qu'est la création d'entreprise, étant le premier "employé" de l'entreprise. M. BAUDET, son PDG, m'a également fait confiance à de nombreuses reprises en me consultant pour certaines questions techniques ou pour me faire rencontrer des intervenants externes (fournisseurs, industriels...) ou assister à des salons. Ces témoignages de confiance à mon égard ont été pour moi très gratifiants, et je l'en remercie encore.

Ensuite, ce stage m'aura permis de mettre mes compétences au service d'une entreprise dont le cadre d'activité m'intéresse beaucoup, ayant depuis très jeune une passion pour le modélisme et un intérêt particulier pour les aéronefs volants. Et qui plus est recoupant nombre de domaines d'activités de ma formation initiale.

Il m'a, par là-même, permis de montrer mes capacités techniques de futur ingénieurgéomètre et mon savoir faire autour d'une variété de domaines importante (levé topographique de précision, relevé et traitement GNSS, traitement et principe photogrammétriques, approfondissement de notions aérodynamiques et de pilotage), ayant dû, en l'occurrence, effectuer mes recherches et mes travaux topographiques et photogrammétriques de manière totalement autonome, étant le seul topographe de l'entreprise.

En ce qui concerne les objectifs à atteindre, le résultat conduit à une solution qui n'a pas encore pu être testée! Les 20 semaines consacrées à la mission, entre autres, de définir une solution de photogrammétrie par drone aérien ne nécessitant pas l'utilisation de point d'appui, ainsi que d'expliciter des protocoles de contrôle et de validation, auront été intenses mais le résultat correspondant à l'attente de mon maitre de stage a tout lieu de me satisfaire et j'ai hâte de suivre et de participer à la suite de ce travail. Il ne reste plus qu'à finir d'acquérir tous les éléments constitutifs de la solution, à les interfacer et à mettre en œuvre le système d'autopilotage. A cette issue, les premiers tests pourront être effectués et leurs résultats me permettront de finaliser la mise au point de la solution. Dans cette optique j'aurai la chance de pouvoir continuer sur le sujet étant donné que M. BAUDET m'a offert la possibilité d'intégrer l'entreprise à l'issue de mon stage.

Merci à tous de votre lecture, m'excusant par avance des éventuelles imperfections sur le fond ou la forme que je m'efforcerai de corriger si besoin.

Bibliographie

Drones:

http://dronologue.fr/category/applications-civiles/topographie-applications-civiles/
http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Aviation-et-developpement-durable,7307-.html
http://homepages.laas.fr/bvandepo/wiki/doku.php?id=descriptionmanta

Préparation à l'examen théorique ULM :

Le Précis du Pilote ULM et Avion léger, Thierry du Puy de Goyne, Yves Plays, Patrice Barcouda, 224p, Juil 2003, édition Cépaduès ;

La réglementation ULM - Pilotés et Télépilotés : Drones, Daniel Casanova et Patrick Vacher, 132p, Déc 2013, édition Cépaduès ;

Manuel du Pilote ULM, 343p, 2013, édition Cépaduès ;

400 Questions, Pilotes ULM et Drones, Thierry Gobert, 171p, Déc 2013, édition Cépaduès

Site internet:

http://ulm-acupt.com/qcm/qcm.html

http://fly.azur.free.fr/FlyAzur-QCM.html

http://www.etampes-formation-ulm.com/qcm/

http://www.airshoot-technologie.com/contents/fr/d66_reglementation-drone.html

http://blogs.univ-tlse2.fr/archeodrone/photogrammetrie-par-correlation-dense/

Photogrammétrie:

Le géoréférencement direct de prises de vues aériennes stéréoscopiques - TFE ESGT, Marc DURAND, 2012

La Géométrie d'une image, Laure Chandelier, 2012

Le Géoréférencement d'Images, Laure Chandelier, 2012

définition de la photogrammétrie : http://fr.wikipedia.org/wiki/Photogramm%C3%A9trie

http://www.pms3d.com/Telechargement-fr.htm

https://support.pix4d.com/categories/20101483-Knowledge-Base

http://combiencaporte.blogspot.fr/2013/10/micmac-tutoriel-de-photogrammetrie-sous.html

https://sites.google.com/site/ltgefi/basedocs/linformatique-de-a-a-z/forme/acquisition-d-image-par-analyse-de-flux-video/de-la-deuxieme-a-la-troisieme-dimension#TOC-parametres

D. 2 Madélication 2D automatique torrectre d'anvironnements		
B.2 Modélisation 3D automatique terrestre d'environnements		
urbains et complexes à très grande échelle	Nicolas Paparoditis	janv-06
Automatic geo-referencing by integrating camera vision and inertial		
measurements	Duminda I. B Randeniya	06/01/2007
Calibration and Georeferencing of Aerial Digital Cameras	OTTO HOFMANN, Brunnthal	2005
Intégration d'un odomètre optique dans un système de mobile		
mapping, Géodésie/Mensuration	D. Eberhart, H. Gontran	juil-03
LAND-BASED MOBILE MAPPING SYSTEMS	Cameron Ellum and Naser El-Shei	janv-02
BRIDGING LAND-BASED MOBILE MAPPING USING		
PHOTOGRAMMETRIC ADJUSTMENTS	Taher Hassan, Cameron Ellum and	2006
Photogrammétrie numérique	Raphaële Héno – Dias	oct-08
New Calibration and Computing Method for Direct Georeferencing of		
Image and Scanner Data	M. Bäumker and F.J. Heimes	
MOBILE MAPPING SYSTEMS – STATE OF THE ART AND FUTURE TRENDS	Dr. Klaus Peter Schwarz and Dr. Na	2005

IMU/GNSS:

Géoréférencement direct des images par GPS/INS: Approche		
rigoureuse pour le calibrage des excentricités angulaires	Philipp Schaer, EPFL-TOPO	
GPS and INS Integration with Kalman Filtering for Direct		
Georeferencing of Airborne Imagery	Sultan Kocaman	30/01/2003
High Accuracy Autonomous Image Georeferencing Using a		
GPS/Inertial-Aided Digital Imaging System	Daniel Sullivan and Alison Brown	janv-02
Direct Exterior Orientation of Airborne Imagery with GPS/INS System		
: Performance Analysis	Dorota A. Grejner-Brzezinska	1999
Image Georeferencing Using Attitude Orbit Control System	Mohammad A. Rajabi	2012
Directly Georeferencing Terrestrial Imagery using MEMS-based		
INS/GNSS Integrated Systems	Xiaoji NIU, Taher HASSAN, Camer	oct-06
Direct Sensor Orientation of a Land-Based Mobile Mapping System	Jiann-Yeou Rau 1,*, Ayman F. Hab	2011
Trajectory Determination and Analysis in Sports by Satellite and		
Inertial Navigation	Adrian Wägli	janv-09

http://www.safran-group.com/site-safran/defense/defense-aeronautique/modernisation/avions-54/)

http://igscb.jpl.nasa.gov/

Table des annexes

Annexe 1 : Récapitulatif de la Réglementation Française concernant les Drones Civils53
Annexe 2 : Attestation de Réussite à l'examen théorique commun ULM et Diplômes obtenus54
Annexe 3 : Démonstration de l'Impact de l'erreur angulaire sur le positionnement du pixel au sol
Annexe 4 : Matrice de calcul des données de planification du vol, et constante de photogrammétrie
Annexe 5: Fiche technique module GNSS PA30059
Annexe 6 : Levé du mur de Calibration "Hub-Creatic" et listing des coordonnées
Annexe 7: Utilisation du logiciel Pix4D65
Annexe 8 : Levé de la zone de calibration par GPS ; méthodologie et mise en œuvre67
Annexe 9 : Fiche de station Point Géodésique RBF N°441220469
Annexe 10 : Fiche de calibration de la solution de photogrammétrie par drone Hélicéo72
Annexe 11 : Illustration du logiciel de planification de mission "Mission Planner"73

Annexe 1 : Récapitulatif de la Réglementation Française concernant les Drones Civils

Conditions d'emploi des aéronefs civils télépilotés

(v6-4)

=> Deux textes : (1) { navigabilité - opération - télépilotage, en remplacement de 21 mars 2007} et (2) { espace aérien : en remplacement de 21 décembre 2009}

AEROMODELES - Activité de loisir ou de compétition (Voir Annexe I du texte 1)

- Deux catégories : A et B (critère principal de masse inférieure ou supérieure à 25 kg)
- Exigences de navigabilité et de pilotage imposées par le ministre chargé de l'aviation civile uniquement pour les aéronefs de catégorie B.
- Exigences de l'espace aérien: si H > 150 m: espace ségrégué ou protocole avec les autorités compétentes + information aéronautique; (voir article 4 du texte (2))
- Le travail aérien est interdit
- Le vol hors vue est interdit ; Le vol « en immersion » se fait avec 2 personnes, en double commande avec priorité à celui qui assure le « voir et éviter »

Activités particulières /Travail aérien (voir Annexe II du texte 1)

Scénarios opérationnels envisagés : simples S-1 à S-3 + cas S-4 plus complexe initiant le futur.

- S-1 : opération en vue directe du télépilote se déroulant hors zone peuplée, à une distance horizontale maximale de 100 mètres du télépilote :
- S-2 : opération se déroulant hors vue directe, hors zone peuplée, dans un volume de dimension horizontale maximale de rayon d'un kilomètre et de hauteur inférieure à 50 m /sol et obstacles artificiels, sans aucune personne au sol dans cette zone d'évolution.
- S-3 : opération se déroulant en agglomération ou à proximité de personnes ou d'animaux, en vue directe et à une distance horizontale maximale de 100m du télépilote
- S-4: activité particulière (relevés, photographies, observations et surveillances aériennes) hors vue directe, hors zone peuplée et ne répondant pas aux critères du scénario S-2.

Catégorie d'aéronefs : C : aéronefs captifs, D : Moins de 2 kg, E : Entre 2 et 25 kg, F : Plus de 25 kg et moins de 150 kg; G Plus de 150 kg : traité par l'AESA (2)

- Document de Navigabilité pour les aéronefs de plus de 25 kg. Identification pour les plus de 25 kg
- Autorisations particulières : S-2 / S-3 après vérifications spécifiques des équipements de l'aéronef / S-4 après analyse de sécurité globale de chaque cas
- Manuel d'activités particulières (MAP) + déclaration de conformité aux exigences
- En plus pour S-4 : Accord sur le dossier cosigné par l'exploitant et le donneur d'ordre de la mission pour la mission considérée
- Formation théorique au pilotage pour tous les télépilotes (1), sauf catégorie C (niveau de formation minimale : théorique PPL, planeur, FCL, ...
- Démonstration pratique au ministre chargé de l'aviation civile des compétences des télépilotes des aéronefs de plus de 25kg;
- Des exigences pratiques à l'activité particulière sous responsabilités de l'exploitant (Déclaration Niveau Compétence)
- En plus, pour S-4 : PPL avion, hélico, planeur et 100 h vol CdB sur ces aéronefs, puis 20 h vol avec l'aéronef télépiloté, en vue.

Cas possibles sans évaluation supplémentaire, sinon dossier à soumettre au ministre chargé de l'aviation civile -

Scénario	S-1	S-3	S-2
Avec un aéronef	C, D, E,	C: aérostats de moins de 25 kg, D; E de moins de 4 kg et 69 J d'énergie maximale à l'impact, ainsi que ceux captifs de même caractéristiques.	D, E
Espace:		contrôlé (ou réglementé) et Hors "aire d' ge, et Hauteur de vol < 150m	Hors espace aérien contrôlé (ou réglementé), et éloigné de tout aérodrome, Hauteur de vol< 50 m par rapport au sol ou aux obstacles artificiels (voir article 5)
Information aux usagers	Régional de Gesti	aéromodélisme et les vols > 150m : Comité on de l'Espace Aérien (CRG) et information :le 4 point 2 et article 7)	Sans objet
Autres cas :	Ségrégatio	on espace aérien (voir article 3, point 3 et article 6)	requise
Autorisation préfectorale	Sans objet	Oui, car survol de rassemblement de personnes, animaux ou agglomération	Sans objet

exigences spécifiques scénario S-4

S-4

- Hors espace aérien contrôlé (ou

réglementé), et éloigné de tout aérodrome, et - Hauteur de vol< 150 m par rapport au sol ou aux obstacles artificiels

PROTOTYPES (voir annexe III du texte 1)

- Traitement au cas par cas par le ministre chargé de l'aviation civile pour tous les aspects du sujet.
- (1) Le terme « télépilote» va désigner dans la terminologie préconisée par l'OACI la personne qui a le contrôle de la trajectoire de l'aéronef télépiloté;
- (2) La navigabilité est généralement traitée par l'AESA. Les autres exigences (pilotage, opérations) sont couvertes pour l'instant par la DGAC tant que les règles de l'AESA n'existent pas en la matière.

Annexe 2 : Attestation de Réussite à l'examen théorique commun ULM et Diplômes obtenus

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Liberte . Leatité . Fraternité

Direction générale de l'aviation civile

BOUGUENAIS, le 11 juin 2014

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

direction de la sécurité de l'Aviation civile Ouest

délégation Pays de la Loire

Monsieur Vincent CHATELON 14bis ru des Elzevirs

94350 VILLIERS SUR MARNE

Référence :

Affaire suivie par : Marc PROVOST marc.provost@aviation-civile.gouv.fr

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le résultat que vous avez obtenu à l'épreuve de l'examen théorique commun de pilote d'aéronef ultraléger motorisé de la session du 11 Juin 2014 au centre de NANTES.

Epreuve	Note obtenue	Note minimale à obtenir	Résultat
Epreuve complète	39	30	réussite

CE DOCUMENT A VALEUR D'ATTESTATION DE REUSSITE POUR L'EPREUVE OBTENUE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Responsable des Examens Aéronautiques

Marc PROVOST





Le Diplôme suivant est délivré pour un résultat à l'examen supérieur ou égal à 75 %. Il donne droit au pilotage de drone radiocommandé sur la voie publique (ne dispense pas des assurances et demandes d'autorisation le cas échéant !)



MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



CERTIFICAT D'APTITUDE

N° 0109-ULM-00003136

Délivré à Monsieur Vincent CHATELON, né le 9 Avril 1989,

qui a satisfait à l'épreuve

de l'examen théorique commun de pilote d'aéronef ultraléger motorisé

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000.

Date d'effet : 11 Juin 2014



Fait à Nantes, le 11/06/2014

Le responsable des examens théoriques

Provost

www.developpement-durable.gouv.kr

Aérodrome de Nantes-Atlantique BP 4309 44343 BOUGUENAIS 16/8phone : 0228002481 16/8copie : 0228002489 mét marc.provest @eviation.civile.gour.fr

AITS IMPORTANTS:

- Ce présent entificat original una exigé pour la délurance du bruvet et de la licence de pélote d'ULM.
- Il n'en sera délivré anonn duplication

Le Diplôme suivant est délivré pour un résultat à l'examen supérieur à 90%. Il est nécessaire afin de pouvoir donner des cours d'instruction théorique en étant reconnu par la DGAC. (càd : formation agréée DGAC)



MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



CERTIFICAT D'APTITUDE

Nº 0109-IULM-00003136

Délivré à Monsieur Vincent CHATELON, né le 9 Avril 1989,

qui a satisfait à :

l'évaluation théorique d'instructeur de pilote d'aéronef ultraléger motorisé

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000.

Date d'effet: 11 Juin 2014

Fait à Nantes, le 11/06/2014

Le responsable des examens théoriques

www.developpement-durable.gouv.tr

Abrodrome de Nantes-Allantique BP 4309 44343 BOUGUENAIS 16liephone: 0228002481 16liecopie: 0228002483 m6t marc.provost @aviation-civite gouv.fr

ALTS IMPORTANTS:

- Ce présent certificat ariginal seus exigé pour la reconnaissance de la qualité d'instructeur stagiaire de pilote d'ULM
- ☼ Un'en sera délivei anom duplication

Annexe 3 : Démonstration de l'Impact de l'erreur angulaire sur le positionnement du pixel au sol

Notations: dans ce qui suit, seront admis les notations suivantes:

Ea/Eκ = erreur d'angle ω (autour de l'axe x, roulis) ou ϕ (axe y, tangage) car généralement e_{ω} et e_{ω} sont égaux / erreur d'angle κ (autour de z : axe de lacet) ;

 $ER\omega \ / ER\phi : erreur \ résiduelle \ due \ à \ \omega \ / \ à \ \phi \ ; \ ER\omega \phi \ : erreur \ résiduelle \ cumulée \ selon \ \omega \ \textbf{et}$ ϕ ;

ER κ =f(i,j) : erreur résiduelle due à κ (fonction de la position du pixel dans la matrice, avec (i,j) tels que pour PPA, (i,j) = (0,0), en mm) ; D est la distance sol entre un point M et le nadir (verticale du sommet de la photo)

ER: erreur résiduelle globale due aux imprécisions d'orientations angulaires

(1): ER
$$\omega$$
 = h * tan e_{ω} , or e_{ω} est petit, d'où : tan e_{ω} = e_{ω} , soit : ER ω = h * e_{ω}

(2): ER
$$\phi$$
 = h * tan e_{ϕ} or e_{ϕ} = e_{ω} , soit : ER ϕ = h * e_{ω} = ER ω , on posera : $e_{\omega,\phi}$ = e_{ϕ} = e_{ω}

(1)&(2) => (3):
$$ER\omega\phi = \sqrt{ER\omega^2 + ER\phi^2} = \sqrt{(h * \tan e_{\omega})^2 + (h * \tan E\phi)^2}$$

 $ER\omega\phi = \sqrt{2} * h * \tan(e_{\omega,\phi})$

(4): $\tan e_{\kappa} = \frac{ER\kappa}{D}$ avec $D = \frac{h}{F} * \sqrt{|i|^2 + |j|^2}$, où D est la distance sol (m), (i,j) la position du pixel sur la matrice (mm²), F est la distance focale (mm) et h la hauteur de vol (m)

(4)
$$\ll$$

$$ER\kappa = \frac{h}{F} * \sqrt{|i|^2 + |j|^2} * tan e_{\kappa}$$

On souligne que l'erreur résiduelle selon Kappa est fonction **essentiellement** de la position du pixel sur la matrice par rapport à l'image du nadir.

(5): $ER = ER_{\omega,\phi} + ER_{\kappa}$ est l'erreur **maximale** que peut atteindre la position horizontale (X,Y) du point au sol déterminée à partir d'une prise de vue aérienne et des valeurs d'orientation externe données par l'instrumentation de bord (valeurs IMU d'attitude), soit :

(5) <=>
$$ER = \sqrt{2} * h * \tan(e_{\omega,\phi}) + \frac{h}{F} * \sqrt{|i|^2 + |j|^2} * \tan e_{\kappa}$$

 <=> $ER = h * \left(\sqrt{2} * \tan(e_{\omega,\phi}) + \frac{\sqrt{|i|^2 + |j|^2} * \tan e_{\kappa}}{F}\right)$

Annexe 4 : Matrice de calcul interactive des données de planification du vol, et constante de photogrammétrie (exemple donnée avec les valeur des missions types cadastre de Rennes)

Préparation mission : données fondamentales, plan de vol

	Sony Alpha 5000
L (pix)	5456 pix
l (pix)	3632 pix
déf (Mpix)	19.816192 Mpix
format	1.502 (APS-C)
L (mm)	23.2 mm
I (mm)	15.4 mm
D (mm)	27.846 mm
D(")	1.10 pouce
taille photosite	4.246 micron (E-6m)

Données entrées
Données sorties fondamentales

Caractéristiques de la zone e	t du vol :
Longueur	4 km
Largeur Surface	3 km
Surface	12 km²
Vitesse v:	80.00 km/h
R de virage	30 m

22.2 m/s

· <u> </u>				Longitudinal	Latéral		Constantes de vol :
Objectif 1	distance focale min	10 mm	Recouvrement	80 %	60 %		Virage et demi-tour :
=	éq 24x36	15 mm		184.8 m	208.8 m		π x R 94 m
150	angle d'ouverture	98.5 °	Base	20 %	40 %		dist interbandes: 139 m
r	n L sol max	348.0 m		46.2 m	139.2 m		cumul /demi-tour: 173 m
	I sol max	231.0 m	soit, à vitesse v	2.079 s	-		
	Résolution min	6.4 cm	nombre/bande	87 clichés	22 bandes		
			durée/bande	180 s/bande	3 min		
		péna 1/2to	distance perdue	3815.85 m			
		pena 1/2101	temps perdu	171.71 s	2.86 min	4.16 % mission	ļ
			durée totale de vol	4131.71 s	68.86 min	1.15 h	
			nombre de photos en tout	1914 photos	15.0 Go		
			nombre de photos en tout		15.0 Go		
			nombre de photos en tout	1914 photos Longitudinal	15.0 Go Latéral		Constantes de vol :
bjectif 2	distance focale min	16 mm	nombre de photos en tout Recouvrement R				Constantes de vol : Virage et demi-tour :
•	distance focale min éq 24x36	16 mm 24 mm	,	Longitudinal	Latéral		Virage et demi-tour :
•			,	Longitudinal	Latéral 60 %		Virage et demi-tour : πxR 94 m
150	éq 24x36	24 mm	Recouvrement R	Longitudinal 80 % 115.5 m	Latéral 60 % 130.5 m		Virage et demi-tour : π x R 94 m dist interbandes : 87 m
150	éq 24x36 angle d'ouverture	24 mm 73.7 °	Recouvrement R	Longitudinal 80 % 115.5 m 20 %	Latéral 60 % 130.5 m 40 %		
150	éq 24x36 angle d'ouverture n L sol max	24 mm 73.7 ° 217.5 m	Recouvrement R Base B	80 % 115.5 m 20 % 28.875 m	Latéral 60 % 130.5 m 40 %		Virage et demi-tour : π x R 94 m
150	éq 24x36 angle d'ouverture n L sol max I sol max	24 mm 73.7 ° 217.5 m 144.4 m	Recouvrement R Base B soit, à vitesse v	80 % 115.5 m 20 % 28.875 m 1.299375 s	Latéral 60 % 130.5 m 40 % 87 m		
150	éq 24x36 angle d'ouverture n L sol max I sol max	24 mm 73.7 ° 217.5 m 144.4 m 4.0 cm	Recouvrement R Base B soit, à vitesse v nombre/bande durée	80 % 115.5 m 20 % 28.875 m 1.299375 s 139 clichés	Latéral 60 % 130.5 m 40 % 87 m		Virage et demi-tour : π x R 94 m dist interbandes : 87 m
150	éq 24x36 angle d'ouverture n L sol max I sol max	24 mm 73.7 ° 217.5 m 144.4 m	Recouvrement R Base B soit, à vitesse v nombre/bande durée	80 % 115.5 m 20 % 28.875 m 1.299375 s 139 clichés 180 s/bande	Latéral 60 % 130.5 m 40 % 87 m	2.94 % mission	Virage et demi-tour : π x R 94 m dist interbandes : 87 m
	éq 24x36 angle d'ouverture n L sol max I sol max	24 mm 73.7 ° 217.5 m 144.4 m 4.0 cm	Recouvrement R Base B soit, à vitesse v nombre/bande durée distance perdue	80 % 115.5 m 20 % 28.875 m 1.299375 s 139 clichés 180 s/bande	Latéral 60 % 130.5 m 40 % 87 m - 35 bandes 3 min	2.94 % mission 1.80 h	

Le tableur ci-dessus utilise en entrée : un périmètre simplifié de la zone de survol (rectangle), les caractéristiques du capteur et des 2 focales possibles, les paramètres principaux de vol (hauteur de vol, vitesse et rayon de virage) et de photogrammétrie (recouvrements longitudinal et latéral) ; et donne en sortie les informations principales de la mission : nombre de photos total et volume de données, durée du vol et résolution. Ainsi que d'autres informations intermédiaires telles que : le nombre de bandes, de clichés par bande, l'intervalle de temps entre 2 clichés, la base photogrammétrique, distance interbande, information concernant les temps et distances perdus à cause des virages.

ESGT - 2014

Vincent CHATELON

Annexe 5: Fiche technique module GNSS PA300



GNSS compact antenna integrated with Eclipse™ technology

- Improved GPS performance, particularly with long-range RTK applications up to 50 km.
- Extremely affordable dual-frequency, dual-GNSS solution with update rates of up to 20 Hz
- Compatible with other RTK sources including Hemisphere GNSS' ROX, RTCM v3 (RTK), CMR, CMR+
- Reliable DGPS accuracy for up to 40 minutes using Hemisphere GNSS' COAST technology
- RTK fix times provide fast solutions
- Utilize the built-in multi-frequency, multi-GNSS antenna or connect to an optional external antenna



The PA300" is a complete GNSS receiver and antenna OEM package offered to integrators for high precision applications where integration space is limited. Integrated with Hemisphere GNSS' multi-frequency GNSS Eclipse" receiver and dual-frequency patch antenna, the PA300 is ideal for portable systems that requires RTK or differential accuracy. The PA300 also features excellent noise and multi-path rejection.

DGPS and SBAS with COAST*

Patented COAST* software enables select Hemisphere GNSS receivers to utilize previous differential correction data during times of interference, signal blockage and weak signal. The receiver will coast and continue to maintain sub-meter positioning for up to 40 minutes without any differential signal.

Eclipse GNSS RTK with SureTrack*

The PA300 is scalable. Utilize the same centimeter-level accuracy in either L1-only mode, or employ the full performance of fast RTK performance over long distances with L1 and L2 GNSS signals. Our exclusive SureTrack* technology gives peace of mind knowing your RTK rover is making use of every satellite it is tracking, even satellites not tracked at the base. Benefit from fewer RTK dropouts in congested environments, faster re-acquisitions and more robust solutions. SureTrack also removes concerns with mixing GNSS data from various manufacturers. Even if your base is only L1 and L2 GPS capable, the PA300 with SureTrack delivers complete GNSS performance where others cannot. Rely on SureTrack technology from Hemisphere GNSS.



precision@hemispheregnss.com www.hemispheregnss.com

PA300 GNSS Smart Antenna Module

GNSS Sensor Specifications

Receiver Type: L1/L2 GPS and L1/L2 GLONASS, RTK

with carrier phase Signals Received: GPS, GLONASS and GALILEO¹ Channels: 270

GPS Sensitivity: -142 dBm

SBAS Tracking: 3-channel, parallel tracking Update Rate: 1 Hz standard, 10 Hz and 20 Hz optional

Horizontal Accuracy: BMS (67%) RTK: 14

10 mm + 1 ppm 20 mm + 2 ppm SBAS (WAAS): 3 0.3 m 0.6 m Autonomous, no SA: 1 1.2 m 2.5 m < 60 s typical (no almanac or RTC)

2DRMS (95%)

Cold Start Warm Start < 30 s typical (almanac and RTC) Hot Start: < 10 s typical (almanac, RTC and position)

1,850 kph (999 kts) Maximum Speed: Maximum Altitude: 18,288 m (60,000 ft)

Communications

2 RS232 3.3 V CMOS Serial Ports: Baud Bates: 4800 - 115200

Hemisphere GPS' ROX, RTCM v2 Correction I/O Protocol.

(DGPS), RTCM v3 (RTK), CMR, CMR+ NMEA 0183, Hemisphere GPS binary²

> -40°C to +70°C (-40°F to +158°F) -40°C to +85°C (-40°F to +185°F)

Data I/O Protocol:

Environmental

Operating Temperature: Storage Temperature:

Humidity:

Shock and Vibration:

Mechanical Shock: EP455 Section 5.14.1 Operational Vibration: EP455 Section 5.15.1

EMC: CE (IEC 60945 Emissions and Immunity)

FCC Part 15, Subpart 8

95% non-condensing!

CISPR22

Input Voltage:

Power Consumption:

Current Consumption:

Antenna Voltage: External Antenna Voltage: Antenna Short Circuit

Protection:

Antenna Gain Input Range:

Antenna Input Impedance:

Mechanical

Dimensions:

Status Indications (LED):

Power/Data Connector:

Antenna Connectors:

3.3 VDC +/- 5%

< 1.9 W nominal GPS (L1/L2) and

GLONASS (L1/L2)

550 mA nominal GPS (L1/L2) and

GLONASS (L1/L2)

3.3 V 3.3 V 50 mA

24 dB gain at L1, 29 dB for L2

50 Ω

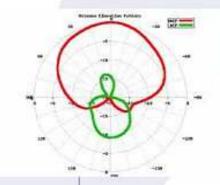
8.0 L X 5.2 - 7.7 W X 2.35 H (cm) 3.14 L X 2.04-3.03 W X 0.92 H (in)

< 133 g (< 4.7 oz) Power, GPS lock, differential lock,

DGPS position

20-pin LVDS connector (Honda

LVC-D20SFYG3) MCX, female, straight



Society unity; does not transmit this format

Depends on multipath unvironment, number of satellites in view, and satellite geomet

³ Hemisphere GPS proprietary

⁴ Upgrade required

⁵ When installed in an enclosure

E. When mounted in an enclosure with acrew mounting holes utilized

Authorized Distributor:



Hemisphere GNSS and Hemisphere GNSS logo are trademarks of Hemisphere GNSS. Rev. 06/14



Hemisphere GNSS, Inc. 8444 N 90th Street, Suite 120 Scottsdale, AZ, USA 85258

Toll-Free: +1-855-203-1770 Phone: +1-480-348-6380 Fax: +1-480-270-5070 precision@hemispheregnss.com www.hemispheregnss.com

Annexe 6 : Descriptif du levé du mur de Calibration "Hub-Creatic" et listing des coordonnées :

Levé effectué en date du 28 Mai 2014.

- appareil utilisé : Leica TCRP 1201
- Type de levé : points rayonnés, visée laser
- Type de coordonnées : locales
- Coordonnée origine (X,Y,Z) : (1000,5000,100)
- Hauteur de la station : 1,428 m
- nombre de points levés : 92
- précision du pointé : < 1cm



Figure 27 : Situation du Tachéomètre



Figure 28 : Illustration du pointé, vue de l'objectif de visée

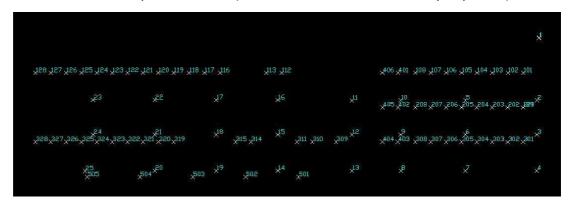
Point	Х	Y	Z	Gi	Dh
001a	1021.998	4971.626	115.607	158.0153	35.903
002	1021.812	4972.91	109.526	156.8447	34.78
003	1021.807	4972.911	106.162	156.8505	34.776
004	1021.795	4972.907	102.646	156.8716	34.772
005	1014.827	4972.899	109.523	168.1306	30.891
006	1014.816	4972.894	106.16	168.1544	30.891
007	1014.817	4972.892	102.642	168.1541	30.893
008	1008.542	4972.842	102.649	180.6	28.47
009	1008.534	4972.842	106.165	180.6162	28.467
010	1008.532	4972.838	109.526	180.6231	28.471
011	1003.779	4972.863	109.497	191.1912	27.399
012	1003.783	4972.865	106.163	191.1821	27.397
013	1003.783	4972.866	102.647	191.1813	27.396
014	996.545	4972.85	102.642	208.0571	27.369
015	996.546	4972.846	106.157	208.0555	27.373
016	996.545	4972.843	109.533	208.0568	27.376
017	990.536	4972.833	109.533	221.3409	28.769
018	990.543	4972.831	106.16	221.3238	28.768
019	990.546	4972.827	102.648	221.3165	28.77
020	984.544	4972.813	102.646	232.9096	31.273
021	984.538	4972.811	106.155	232.9176	31.278
022	984.537	4972.81	109.534	232.9179	31.279
023	978.541	4972.792	109.533	242.5142	34.653
024	978.543	4972.803	106.163	242.5234	34.642
025	977.754	4972.804	102.613	243.6475	35.136
101	1020.47	4972.906	112.184	158.809	33.957
102	1018.97	4972.905	112.186	161.1154	33.076
103	1017.467	4972.901	112.188	163.5505	32.24
104	1015.965	4972.898	112.188	166.1095	31.455
105	1014.466	4972.895	112.188	168.7899	30.724
106	1012.964	4972.886	112.189	171.6074	30.053
107	1011.465	4972.88	112.184	174.5379	29.444
108	1009.964	4972.875	112.186	177.588	28.898
112	996.898	4972.84	112.193	207.24	27.337
113	995.406	4972.834	112.194	210.6651	27.552
116	990.908	4972.83	112.195	220.5583	28.651
117	989.399	4972.824	112.19	223.6779	29.17
118	987.896	4972.82	112.19	226.671	29.754
119	986.395	4972.817	112.192	229.5419	30.397
120	984.9	4972.816	112.194	232.2792	31.097

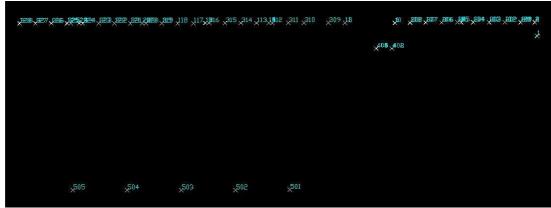
ESGT - 2014	Vincent CHATELON

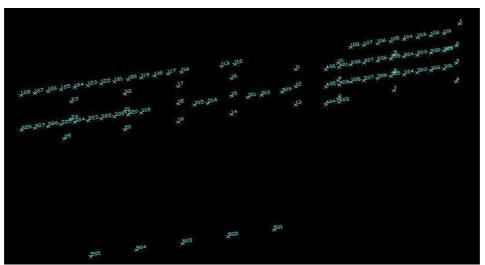
121	983.398	4972.81	112.194	234.8974	31.858
122	981.896	4972.803	112.197	237.39	32.671
123	980.398	4972.798	112.195	239.7526	33.529
124	978.9	4972.792	112.196	241.9943	34.431
125	977.401	4972.791	112.191	244.1243	35.37
126	975.897	4972.791	112.193	246.1506	36.35
127	974.401	4972.788	112.195	248.056	37.36
128	972.903	4972.792	112.195	249.8702	38.399
129	1020.451	4972.908	108.821	158.8349	33.945
201	1020.451	4972.909	108.821	158.835	33.944
202	1018.953	4972.904	108.82	161.1424	33.067
203	1017.453	4972.901	108.822	163.5746	32.233
204	1015.953	4972.9	108.82	166.1291	31.446
205	1014.461	4972.894	108.822	168.7998	30.723
206	1012.96	4972.884	108.825	171.6161	30.054
207	1011.46	4972.877	108.827	174.5505	29.445
208	1009.962	4972.872	108.826	177.5955	28.899
301	1020.455	4972.902	105.457	158.8361	33.951
302	1018.956	4972.897	105.455	161.1444	33.074
303	1017.454	4972.893	105.456	163.5806	32.241
304	1015.954	4972.892	105.455	166.1345	31.454
305	1014.455	4972.891	105.456	168.8139	30.722
306	1012.954	4972.883	105.457	171.6296	30.053
307	1011.456	4972.875	105.458	174.5596	29.445
308	1009.956	4972.87	105.459	177.6088	28.899
309	1002.221	4972.86	105.458	194.8006	27.23
310	999.906	4972.855	105.459	200.2193	27.145
311	998.407	4972.847	105.459	203.7305	27.2
314	993.906	4972.836	105.455	214.0486	27.839
315	992.408	4972.834	105.456	217.3495	28.207
319	986.4	4972.814	105.457	229.5291	30.398
320	984.904	4972.811	105.46	232.2671	31.098
321	983.403	4972.804	105.458	234.8826	31.86
322	981.905	4972.802	105.46	237.3737	32.668
323	980.403	4972.803	105.457	239.7492	33.522
324	978.902	4972.804	105.457	242.0037	34.42
325	977.412	4972.799	105.452	244.1184	35.357
326	975.913	4972.796	105.457	246.1357	36.335
327	974.41	4972.796	105.458	248.0536	37.348
328	972.911	4972.796	105.459	249.8649	38.391
401	1008.246	4970.42	112.194	182.6923	30.708

ESGT - 2014				V	incent CHATELON
402	1008.251	4970.421	108.822	182.6814	30.708
403	1008.239	4970.416	105.457	182.7083	30.71
404	1006.737	4970.415	105.455	185.7457	30.343
405	1006.75	4970.417	108.821	185.7183	30.344
406	1006.743	4970.417	112.195	185.7324	30.342
501	998.563	4957.034	102.029	202.1283	42.99
502	993.405	4956.999	102.028	209.6876	43.504
503	988.253	4956.984	102.029	216.9714	44.591
504	983.096	4956.977	102.026	223.8342	46.225
505	977.959	4956.996	102.033	230.1513	48.323
001b	1022.003	4971.627	115.607	158.0079	35.904
Écart de fermeture/précision pointé :					
1b-1a	0.005	0.001	0		

Vues sous Autocad des points relevés : (dans l'ordre : de face, de dessus, perspective)

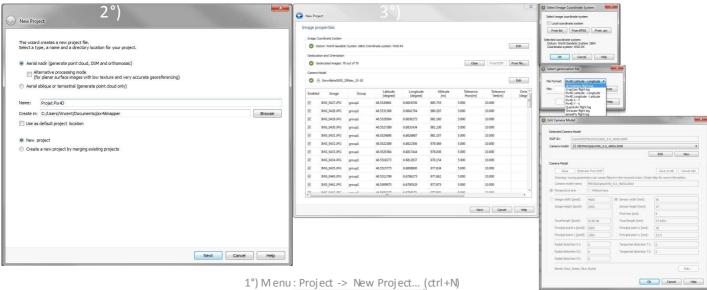






Annexe 7: Utilisation du logiciel Pix4D

Création d'un nouveau projet :



2°) Sélection du type de travail photogrammétrique : Nadirale ou Oblique

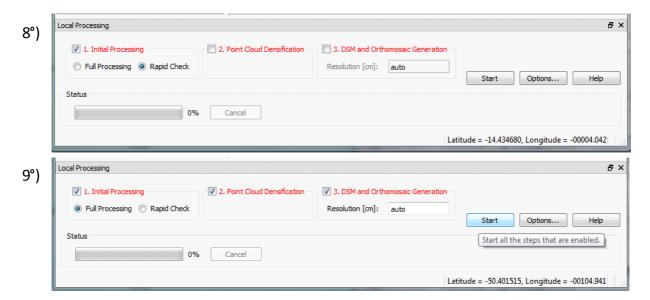
Choix du no m du p ro jet et du lieu de destinatio n

« Next »

- 3°) Sélection des images constitutives du projet : « Ad d images » Sélection « Ouvrir » « Next »
 - 4°) Choix du système de co ordonnées dans lequels ont géo référencées les images
 - 5°) Choix éventuel du fi chier de géo référencement des images
 - 6°) Choix du fichier de cali bration de l'ap parei I photographi que

« Next » - « Fini sh »

<u>Traitement: Création du nuage de point,</u> de l'Orthomosaïque et du MNS



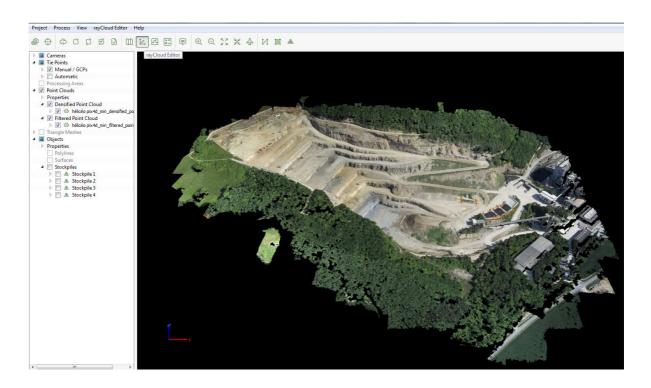
7°) Menu: Process -> Local Processing

8°) Vérification de la validité des données (procédure à effectuers ur le terrain) : Initial Processing -> Rapid Check « Start » (le logiciel sous-échantillonneles i mages, lance un prétraitement qui vérifie que les données sont exploitables)

9°) Traitement Complet: 1. -> Full Processing + 2. + 3.

« Start » (le logiciel réalis et ous les traitement photogrammétrique, d'ont la corrélation automatique d'image, cette étape nécess ite de lourds calculs, soit une puis sance in formatique él evée et un temps de calcul important)

Visualisation, Exploitation du nuage de point :



10°) Cli quer s ur l e RayClo ud Edit or :

on ob tient l'affichage du nuage de point, qu'il est alors possible de visualiser en 3D sous tous les angles.

Pos si bilité d'ajout de points (de contrô les ou pæ), de ligne (cal cul de distance) de polygone (calcul de su rface terrain ou de volume à la verticale au des sus de la surface)

Annexe 8 : Levé de la zone de calibration par GPS ; méthodologie et mise en oeuvre

La méthode GNSS par post-traitement PPK a été utilisés pour ce levé. Le but est d'obtenir les coordonnées précises du réseau de points que nous utiliserons plus tard pour la calibration du drone, puis pour l'évaluation de sa précision. Faute de disposer d'un récepteur GNSS fournissant des données dans un format standard (RINEX²⁸), et ne possédant pas le logiciel payant (en l'occurrence *Leica Géo Office*, (LGO)) permettant de traiter les données. J'ai en vain essayé de traiter les données avec le logiciel gratuit *RTKlib* ainsi que de les convertir via le convertisseur *Rinexpresso*. N'ayant pas eu le temps de revenir faire ce traitement à l'ESGT avant l'issue du rendu de ce mémoire, je me contenterai donc de décrire ici la méthode et le principe du travail.

Nous disposons d'une base et d'un mobile bi-fréquence de type Leica System 500. La base sert de pivot et est stationnée avec précision sur le point géodésique N° 4412204 du RBF (cf annexe 9). On effectue l'enregistrement des observations brutes de la base et du mobile une fois leur période d'initialisation achevée avec une fréquence de 1Hz sur L1 et L2.

Pour la base, l'enregistrement des données est continu sur toute la période d'observation. Nous contrôlons et notons tous les quarts d'heure, le nombre de satellites visibles et le cas échéant calculés sur L1 et sur L2 (si différents), ainsi que la valeur du GDOP. Pour le mobile, l'enregistrement se fait par séquence de 30 s minimum, stationné sur le point, après vérification d'un GDOP <3 et d'une réception d'au moins 6 satellite sur L1 et L2. Un peu d'attente s'avéra parfois nécessaire. Parfois également, à cause des occlusions, ces prescriptions n'auront pu être atteintes, et les points en questions auront donc été abandonnés. L'essentiel n'étant pas le nombre de points levés mais leur qualité (**précision**, visibilité et pérennité).

Concernant le post-traitement, il s'agit de recalculer les coordonnées de la base, puis celles des points levés avec le mobile.

1° Détermination du pivot : La base, étant stationnée sur un point connu, nous connaissons directement ses coordonnées. Cependant, les redéterminer nous permettra de vérifier la qualité de la méthode ici utilisée : NPPK.

a) On récupère les données des stations permanentes. Nous utiliserons les stations du RGP, étant un réseau d'utilisation libre (fourni par l'IGN) : "http://rgp.ign.fr/DONNEES/diffusion/", on précise : l'intervalle de volume des données (début fin d'observation) et leur type : ici GPS seul

-

²⁸ Description du format RINEX 2.10 : http://rgp.ign.fr/DONNEES/format/rinex.php

L1+L2. Nous utiliserons les stations de Carquefou (CARQ) et de Châteaubriant (CHBR) située à respectivement 11 km au Sud et 37 km au Nord.

- b) Déchargement des données brutes du GPS et traitement de l'ensemble des données sous LGO. A ce stade, on a accès aux coordonnées calculées du pivot en WGS 84, qu'il n'y a plus qu'à convertir via le logiciel libre Circé, en coordonnée Lambert 93, RGF 93.
- c) Comparaison avec les coordonnées réelles du point levé grâce aux coordonnées ETRS89, indiquées sur la fiche de station. Conclusion et validation le cas échéant.
- 2° Rattachement du mobile avec la base comme pivot (méthode PPK) : traitement via LGO sur le même principe. Calcul et listing des coordonnées, en indiquant les distances des lignes de base (ldb) pour chaque point.
- 3° Rattachement du mobile avec les stations du RGP (méthode NPPK) : calcul des coordonnées, et comparaison avec la méthode précédente.

Conclusion : sortie d'un tableau contenant :

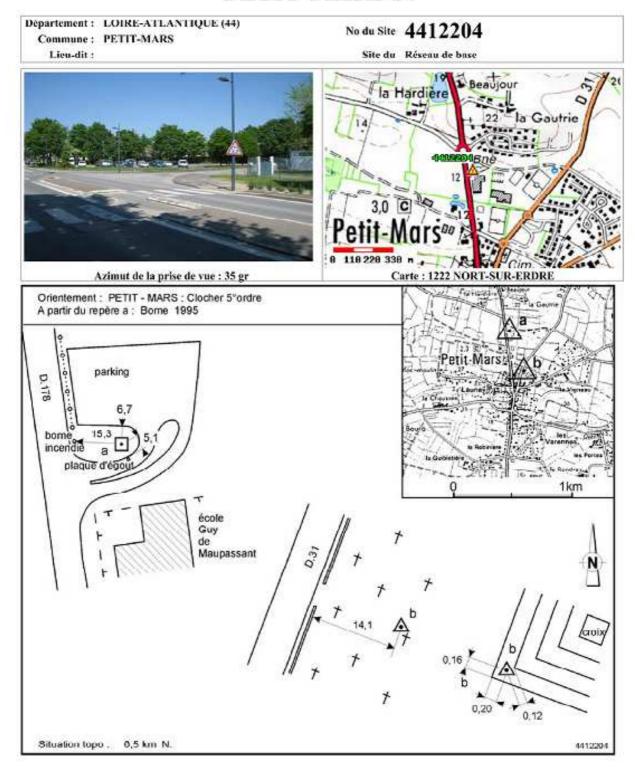
- Numéros des points (37 points levés) - (X,Y,Z)2° - (X,Y,Z)3° - écart obtenu (DX,DY,DZ) - distance ldb -

Cela pourra mettre en évidence une corrélation de l'erreur de positionnement avec la taille de la ldb. Le fait de déterminer les coordonnées par 2 méthodes différentes permettra également d'avoir une idée de la précision de détermination des coordonnées pour chaque point.

Annexe 9 : Fiche de station Point Géodésique RBF N°4412204 :



PETIT-MARS IV





Réseau Géodésique Français

PETIT-MARS IV

Point: a

Borne 1995 en béton : Repère hémisphérique en laiton de 18 mm

de diamètre

Point vu en place en 2012

Exploitable directement par GPS

Repère de nivellement : U.B.Q3 - 6-I Azimut de la prise de vue : 174 gr Le repère est au centre de la photo



Point : b

Croix : Socle : Repère hémisphérique 1995 en laiton de 25 mm

de diamètre

Point vu en place en 2011

Exploitable directement par GPS

Repère de nivellement : U.B.Q3 - 6a-I Azimut de la prise de vue : 340 gr Le repère est au centre de la photo



Avertissement

Compte-tenu des risques de déplacement des bornes ou autres points géodésiques, il est indispensable de rattacher vos opérations de topométrie à plusieurs points géodésiques proches, ceci afin de s'assurer de leur stabilité.

La responsabilité de l'IGN ne saurait être engagée en l'absence d'un tel contrôle.

Toute remarque concernant la destruction, la disparition ou le mauvais état des points géodésiques doit être signalée au Service de la Géodésie et du Nivellement : sgn@ign fr

Système: ETRS 89 - Ellipsoïde: IAG GRS 1980 - Méridien origine: GREENWICH

Point	Longitude (dms)	Latitude (dms)	Hauteur (m)	Précision
a	1° 27' 18.80267" O	47° 24' 00.66974" N	59.591	< 1 cm
ь	1° 27' 13.06659" O	47° 23' 49.97506" N	61.839	< 5 cm

Système: ETRS 89 - Projection: LAMBERT-93 - Système altimétrique: NGF-IGN 1969

Point	e (m)	n (m)	Précision plani	Altitude (m)	Précision alti
a	364149.528	6709459.649	< 1 cm	12.283	< 5 mm
b	364250.911	6709123.389	< 5 cm	14.601	< 5 mm

Réseau de référence gravimétrique : France métropolitaine 2012

Point	g (mGal)	Précision (ugal)	g (m.s -2)	Précision	Année
a	980828.947	20	9.80828947	2.10-7	2012

Point vu en place le 18-06-2014 :





Annexe 10 : Fiche de calibration de la solution de photogrammétrie par drone Hélicéo

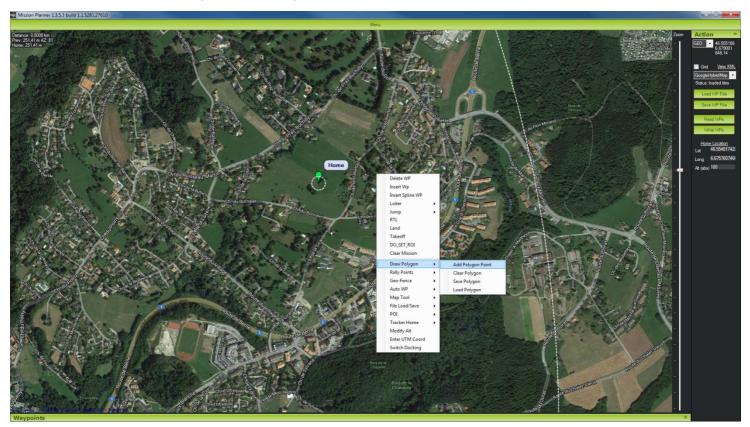
Fiche de calibrage drone Hélicéo Calibration solution finale sur banc : Listing de points : (Système de coordonnées : RGF93, projection Lambert 93, Système altimétrique NGF-IGN 1969) Calibration APN: Coordonnées Réelles/Tolérances Coordonnées Brutes/Ecarts (ss points d'appuis) Coordonnées Brutes/Ecarts (av base = pt d'appuis) Caractéristiques Effectives : Distance à la base BASE 364149.528 6709459.649 12.283 0.005 0.01 0.01 Définition Capteur largeur Taille Capteur Taille Photosite Focale Position du PPA oixel КЗ Coeff de Distorsion X/Y Précision Globale : Constante ppm Constante ppm Sans point d'appui Avec pt d'appui base

Annexe 11 : Illustration du logiciel de planification de mission Mission Planner

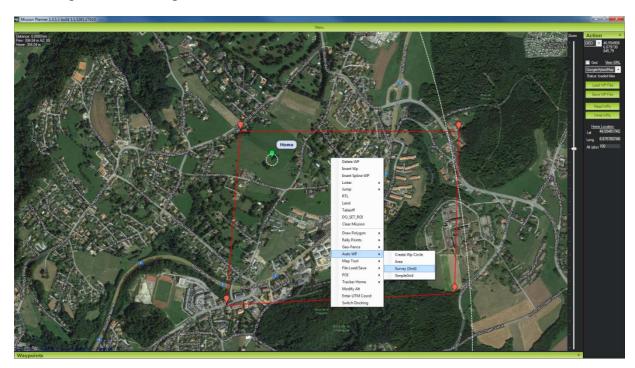
1ère étape, définition de la zone de décollage :



- 2ème étape, création du périmètre :



3ème étape : création du plan de vol



4ème étape : illustration du plan de vol, de la position de prise des clichés, avec illustration de l'emprise des cliché sur la zone. Possibilité de paramétrer les éléments à l'aide des différents onglets :

- "Simple" permet le paramétrage du plan de vol, à l'aide du choix de la caméra, de l'orientation et de la vitesse du vol et le choix des éléments à afficher à l'écran
- "Grid Option" permet le paramétrage du taux de recouvrement ainsi que le débord du périmètre de la zone
- Le dernier Onglet, "Camera Config" permet d'introduire toutes les informations de la caméra (taille capteur, définition et distance focale) et calcul l'emprise au sol et la Résolution.



Liste des figures :

Figure 1 : Bâtiment des locaux Hélicéo	10
Figure 2 : Équipe Hélicéo - Mai 2014	
Figure 3 : Avion bi-moteur radiocommandé	12
Figure 4 : Hélicoptère radiocommandé à moteur thermique	12
Figure 5 : Batterie Li-po	14
Figure 6 : Illustration de la fonction de charge d'un accumulateur de technologie Li-po	14
Figure 7 : Émetteur, Récepteur, Module télémétrique, sonde de température	16
Figure 8 : Illustration des différentes phases de vol d'un drone à voilure fixe, problématiques	
associées	
Figure 9: Quadri-rotor (sources: www.suasnews.com)	17
Figure 10 : Récapitulatif des différents Scénarios de vol	18
Figure 11: Photo de la soufflerie tubulaire	20
Figure 12: Illustration du concept Breveté VTOL Hélicéo	21
Figure 13 : Angles d'attitude	27
Figure 14 : Schéma de principe de la synchronisation de l'instrumentation	28
Figure 15: Taille relative des différents capteurs	30
Figure 16: Sony Alpha 5000 (Source: Clubi.com)	34
Figure 17 : Récepteur GNSS PA300 avec antenne intégrée	37
Figure 18: IMU hautes performances	38
Figure 19: IMU compacte	38
Figure 20 : Schéma de la Perspective Conique	40
Figure 21 : cible de calibration géométrique	41
Figure 22 : Mur de Calibration Hélicéo, croix violette : points levés (angles de fenêtres, de bloc	2
béton ou pilier)	
Figure 23 : Illustration du logiciel Photomodeler, Photogrammétrie rapprochée	42
Figure 24 : Sony Alpha 6000 (Sources : http://www.lesnumeriques.com)	44
Figure 25 : Zone de points connus pour tests de la solution	45
Figure 26 : Plaque apposée sur tout point géodésique IGN	46
Figure 27 :Situation du Tachéomètre	65
Figure 28 : Illustration du pointé, vue de l'objectif de visée	65

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Avantages/Inconvénients des différents types de Drones, devant conduire à la so	lution
Hélicéo	21
Fableau 2 : Nature de travail photogrammétrique courant	25
Γableau 3 : Etat de l'art de l'existant. Principales caractéristiques. (Sources : sites constructeurs	s). 26
Tableau 4 : Conditions de prise de vue - exemple pour l'utilisation avec l'APN Sony Alpha500	00.33
Γableau 5: Influence de l'erreur de géoréférencement conséquente à la précision d'orientation of	du
capteur	33
Tableau 6 : Extrait du comparatif justifiant la sélection de l'APN (Sources : Lesnumeriques.co	m et
sites constructeurs APN)	34
Γableau 7: Extrait du tableur de planification de mission: comparaison focales 10/16mm	35
Γableau 8 : Récapitulatif des différentes méthodes GNSS différentielles et de précision	36
Tableau 9 : Fiche de calibration SonyAlpha5000	43

Définition d'une Solution de Photogrammétrie par Drone Aérien

Mémoire d'Ingénieur C.N.A.M. - E.S.G.T, Le Mans, 2014

RESUME

La photogrammétrie est une méthodologie qui utilise les caractéristiques de la parallaxe pour reproduire le relief, donc la 3ème dimension. Les drones permettent l'embarquement d'instrumentation via un vecteur aérien. L'accouplement de ces 2 concepts donne l'idée de la photogrammétrie par drone.

Au cours de ce mémoire, seront présentés les raisonnements conduisant à la réalisation d'un vecteur drone efficace, et toute la méthodologie nécessaire aux fonctions de photogrammétrie, allant des protocoles de choix de l'instrumentation à la validation de la solution en passant par toutes les procédures de validation individuelles, de mise en œuvre et de contrôle. Le tout conduisant à une solution dronistique de photogrammétrie opérationnelle, s'affranchissant de l'utilisation de point d'appui et s'autocontrôlant grâce à un protocole dédié. Ce TFE a été effectué dans le contexte d'une création d'entreprise.

Mots clés : photogrammétrie, drone, MNS, APN, capteur, GNSS, perspective, géoréférencement direct

SUMMARY

Photogrammetry is a methodology which uses the characteristics of reproducing the parallax for the relief, so the third dimension. UAVs allow boarding instrumentation via an air carrier. The coupling of these two concepts gives the idea of photogrammetry by drone.

In this thesis, will be presented the arguments leading to the achievement of an effective drone vector, and all the methodology needed for the performance of the solution. From protocols choice of instrumentation to the validation of the solution, through all procedures for individual validation, implementation and control. All leading to dronistique operatively photogrammetry solution, dispensing with the use of ground control point and control their behavior using a dedicated protocol. This internship was made in the context of entrepreneurship.

Key words: Photogrammetry, UAV, parallax, drone,